

LES TERMITES ATTAQUENT

(Pages 6 et 7)

ISSN 1259-9034



DU MOIS

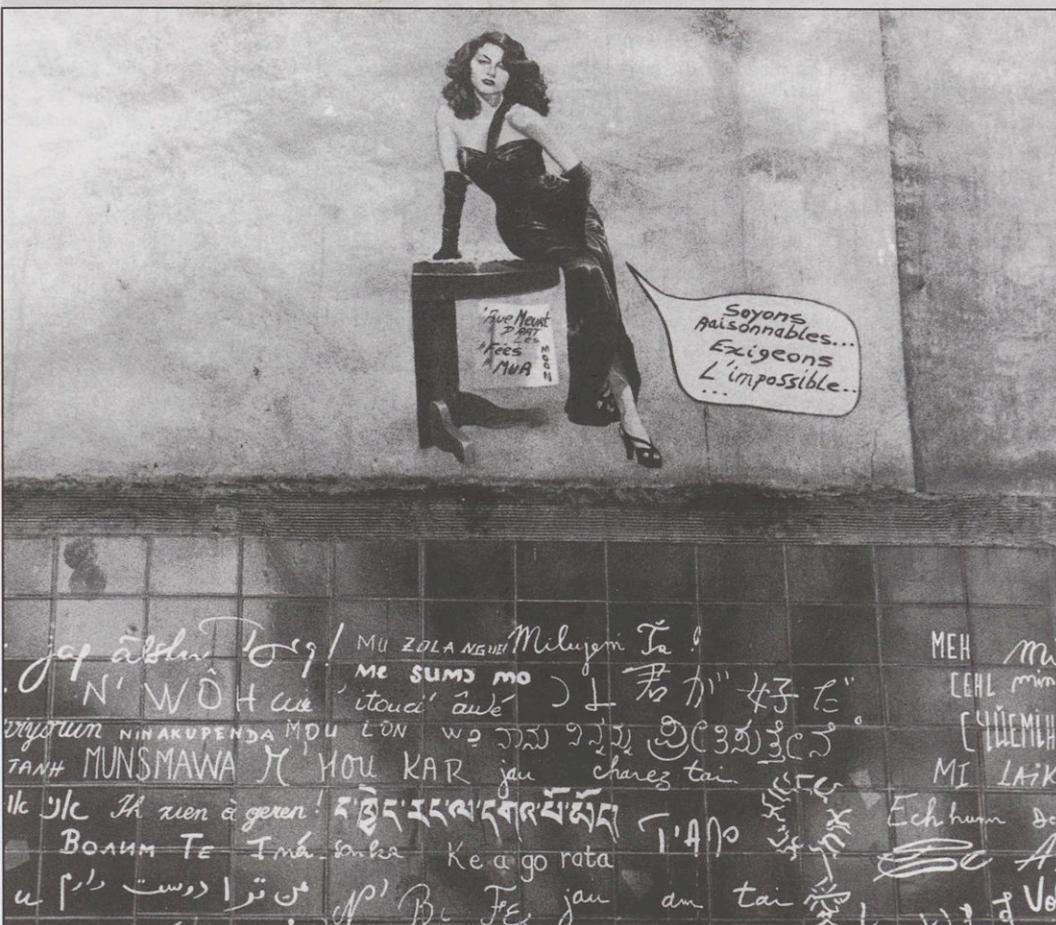
JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 102 - JANVIER 2004 - 2,20 EUROS

Montmartre quartier vert : le débat est ouvert

*Les propositions du conseil de quartier pour réduire
la circulation automobile*

(Page 3)

Gilda, au-dessus du "mur des je t'aime" au square des Abbesses



Noël Monnier

Au-dessus du square, on voit maintenant peinte cette vamp dans le style d'Hollywood. (Page 11)

**Derniers préparatifs
pour la Maison
des associations**

(Page 5)

**Logement social,
la pénurie
encore et toujours**

(Page 8)

Tati : six mois de sursis

(Page 10)

**Le périphérique :
trente ans de tournage**

(Pages 12 et 13)

**Rénovation du marché
de l'Olive en 2005**

(Page 14)

**Bichat :
l'hôpital est malade**

(Page 17)

**Histoire : L'Esprit
de la Folie Sandrin**

(Pages 18-19)

**Le bulletin d'abonnement
est en page 16.**

D7 Pd 5 32773



Bonne année à nos lecteurs !



Sabadel

Et merci aux abonnés et aux lecteurs qui nous ont envoyé leurs vœux. Nous ne pouvons pas répondre individuellement à tous, vous êtes trop nombreux, mais soyez sûrs que le cœur y est.

Pas de logements sur les terrains Pajol

«Il est surprenant que le projet d'aménagement des terrains de l'ancienne gare Pajol (votre dernier numéro) ne comporte aucun logement d'habitation, alors que la mairie de Paris ambitionne d'en construire 3 500 par an mais sans disposer des réserves foncières nécessaires. Les trois hectares de la gare offrent la possibilité d'en

construire 150 ou 200 de façon à donner un peu de vie à des espaces associatifs, conviviaux ou ludiques qui seront très peu occupés de façon permanente durant l'année et donneront à l'ensemble un aspect désertique.

(...) Il est surprenant qu'aucun élu n'ait envisagé une opération d'ensemble réunissant l'impasse Dupuy, la gare Pajol, la cour du Maroc et l'ancien bâtiment des Pompes funèbres situé 104 rue d'Aubervilliers dans le 19^e [ndlr : dont la mairie de Paris envisage de faire un grand équipement culturel], avec construction d'une passerelle piétonne au-dessus des voies ferrées pour relier les sites et ouvrir une perspective transversale au travers d'une halle massive, sans grande valeur architecturale et dont les niveaux conçus pour le déchargement de camions ou de wagons sont inadaptés à d'autres fonctions.

Faut-il construire 20 000 m² de bureaux alors qu'à proximité, sur le site de Cap 18, des potentialités importantes existent, et que dans le futur quartier Canal, proche de la Porte d'Aubervilliers, 165 000 m² sont programmés ?»

Jacques Gauthier

L'œuvre de Schöffner

Mme de Lavandeyra-Schöffner, à qui nous avons consacré l'article de dernière page dans notre dernier numéro («Elle se bat pour l'œuvre de son mari») nous signale que la sculpture de Nicolas Schöffner *Chronos 10*, installée en bord de Seine, et qui avait effectivement été vandalisée comme le disait l'article, a été restaurée par la Ville de Paris et inaugurée (ou ré-inaugurée) par Christophe Girard, adjoint à la culture.

Dona, une figure du quartier

Dona, une des dernières "transformistes" prostituées de la rue André-Antoine, est morte. Dans cette rue où la plupart des habitants se connaissent, elle (il) était, depuis trente-cinq ans, une figure familière, connue pour sa disponibilité à rendre service. Une lectrice, habitante de cette rue, nous écrit.

«Il était fille de jour, homme la nuit. On l'appelait Dona, un nom qu'il s'était choisi. Trente-cinq ans qu'elle – il – était là, sur Pigalle d'abord, puis au coin des rues André-Antoine et Piémontési. Trente-cinq ans qu'elle faisait partie de notre paysage quotidien. Il y a une dizaine de jours, il a cassé sa pipe, un gros mal de tête et puis rupture d'anévrisme.

Comment en était-elle arrivée là et pourquoi ? Les témoignages varient, restent flous. Né il y a cinquante-quatre ans à la Martinique, orpheline de mère dès sa naissance, il est élevé en France par une tante, passe son bac, commence des études de médecine, puis travaille au *Figaro*. Chagrin d'amour et/ou fréquentations particulières, goût de l'argent facile, rapide ? Elle devient Dona à Pigalle dans les années 70. Années fastes. Elles sont une trentaine dans un petit immeuble de la rue Piémontési. Elle fait le jour, d'autres la nuit.

L'immeuble vétuste est démolí. Les temps se durcissent, les rues se vident. Elles ne sont que trois relogées à proximité, puis deux au coin des rues André-Antoine et Piémontési. Aujourd'hui, ne reste que Magda. Si les témoignages s'embrouillent sur la trajectoire de Dona, tous reconnaissent son intelligence, son ouverture d'esprit, sa générosité, ses capacités d'entraide, l'accueil qu'elle faisait à ceux/celles en mal de soi, hébergeant chez elle les sans logement provisoire. Dernièrement un documentaire programmé sur Arte lui donnait une large place. Pour dernier hommage, pour son incommensurable générosité, j'ai voulu écrire ces quelques lignes.»

Anne De Seynes

Le Petit Ney

« Nous vous remercions de l'article que vous nous avez consacré à l'occasion du centième numéro du *Petit Ney*. Cependant trois petites imprécisions s'y sont glissées :

Strip-tease dans le 80

Il a saisi le bus au vol, place Clichy, il a jeté son sac sur le siège de l'angle, solitaire, presque intime, il a posé à côté, délicatement, un sac de plâtre, dans un poudroiement magnifique.

Ensuite il a ôté son blouson – nouvelle pluie de neige – et, d'un geste rapide, le tee-shirt. Torse nu au milieu du bus. Il tire alors du sac une serviette et, une main en haut, une en bas, il étrille vigoureusement les épaules, le dos, le haut des reins, la poitrine. Et voilà ! Serviette rangée, chemise blanche enfilée et bou-tonnée.

Et maintenant ? Non, il n'osera pas ! Dégrafer la ceinture ? La ceinture de cuir à boucle ? – Monsieur ! Pas dans le bus !

Et si ! Elle glisse de sa taille, elle ondule autour des reins.

– Pas plus bas ! Pas ici ! Elle continue à glisser en haut des fesses immaculées... Et là, d'un geste rapide, la chemise est rentrée dans le jean. La ceinture remonte, reprend sa place. Ouf !

Monsieur en a-t-il terminé avec sa toilette ? Une lotion, peut-être ? Lavande ? Vétiver ?

Monsieur continue. De son sac il extrait un gilet noir, chamarré d'or et d'argent, un mini-jabot.

Quand il descend à Saint-Lazare, en tapant des pieds dans un poudroiement magique, cette fois il se tourne vers nous : c'est un marquis, poudré même !

Rose Pynson

- Le nombre de pages du journal a toujours été le même, à savoir huit.

- Le café littéraire n'a ouvert ses portes qu'en 1999. En 1997, l'association a créé l'épreuve sportive des Six heures du Petit Ney.

- Enfin, s'il est vrai que l'association s'est créée autour du journal, elle n'a pas suivi sa naissance, les deux événements ont été concomitants. »

Pour la rédaction du *Petit Ney*

Fabrice Touzard

PETITES ANNONCES

■ De langue maternelle italienne et diplômée en lettres (DEA Sorbonne), je donne des **cours d'italien et Français** tous niveaux. Rattrapage scolaire, bac, conversation... Amoureux de l'Italie et chanteurs d'opéra souhaitant parfaire leur prononciation bienvenus ! 06 19 44 17 05. Ciao, a presto !

■ + 65 ans (H/F), vous cherchez une activité ludique ou intellectuelle ? Vous suivez régulièrement les informations ? Laissez-moi vos coordonnées au 06 15 96 52 34.

■ Facile, la coiffure à domicile ! Clémentine, coiffeuse diplômée, se rend chez vous de 8 h 30 à 18 h 30.

Renseignements et prise de rendez-vous au 06 03 01 45 30 ou au 01 46 06 98 37.

LES TARIFS DE NOS PETITES ANNONCES :

● Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. (Un signe = une lettre, un signe de ponctuation ou un espace entre deux mots.)

● Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes (pour les associations comme pour les autres annonceurs).

Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Mikael Bourdaraud, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Cendrène Chevrier, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Astrid Gaillard, Nicolas Gallon, Jacqueline Gambelin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Stéphane Journoux, Bertrand Lofori, Noël Monier, Vincent Muteau, Thierry Nectoux, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Élise Rathat, Sabadel, Lucie Taboulot, Mélanie Taravant, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétaire de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.



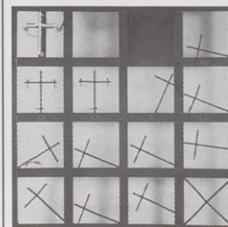
L. Noël



B & D



Yvon Birster, 126 rue Lamarck, Paris 18e, tél. 0142238310. En permanence, œuvres de Laurent Noël, Bénédicte et Denise, G. de Candia, S. Fradet-Mounier. Du 8 au 31 janvier 2004 : M. Dusio.



SFM



Dusio



Les propositions du conseil de quartier pour le "quartier vert Montmartre"

Faire de Montmartre un "quartier vert", c'est-à-dire notamment une zone où la circulation automobile sera réduite : le principe en a été voté, mais les modalités ne sont pas décidées. Le conseil de quartier fait des propositions dont certaines représentent des modifications très importantes.

Le 10 décembre dernier, les membres du conseil de quartier Montmartre ont adopté à une courte majorité son projet de "quartier vert", c'est-à-dire les propositions pour rendre la Butte plus agréable, avec une place réduite pour l'automobile. Les propositions (élargissement de trottoirs, changement de sens de circulation, ajout de parkings pour deux roues, de placettes et de bancs...) sont regroupées en trois paquets : indispensables, très importantes, importantes.

Ce projet est le fruit d'un groupe de travail qui a arpenté la Butte dans tous les sens pour faire des propositions partant du terrain, puis qui a inté-

gré une partie des nombreuses réactions des habitants envoyées par courrier suite au dernier conseil de quartier.

Le public présent a particulièrement réagi sur la proposition de couper la rue des Abbesses en deux tronçons en élargissant la place des Abbesses, qui aurait pour conséquence inévitable d'augmenter la circulation dans la rue Germain-Pilon. Les habitants de celle-ci s'inquiètent de voir leur rue envahie par les véhicules qui ne pourront plus continuer par la place, or cette rue est étroite, avec un sous-sol fragile.

Les commerçants de la rue Lepic se sont joints

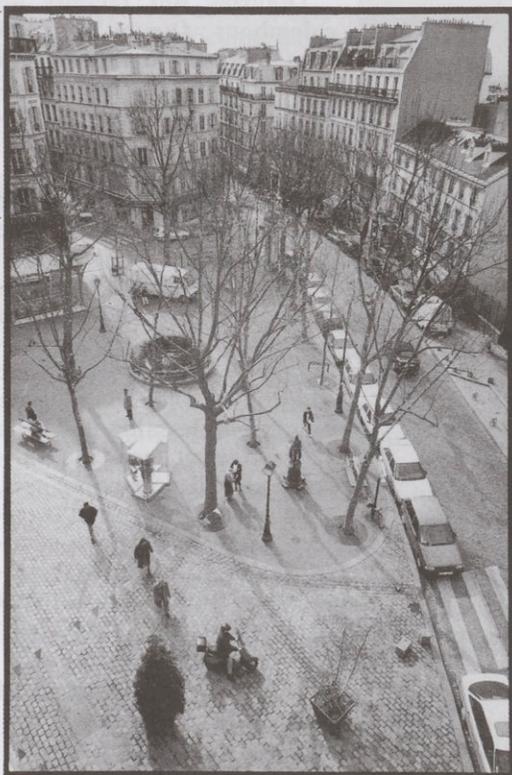
à leur protestation, ils voudraient que les voitures puissent se dégager de la rue Lepic en tournant à gauche et en empruntant la rue Joseph de Maistre, et non la rue des Abbesses. Le conseil de quartier est assez hostile à cette idée, craignant que ce raccourci ne soit emprunté par les automobilistes qui voudront éviter la place Clichy.

Le projet doit encore être confronté aux services techniques et aux normes de sécurité pour voir si tout cela est faisable, avant d'être adopté définitivement par la mairie de Paris, qui prendra en compte les inquiétudes des uns et des autres.

Astrid Gaillard

Les principales mesures proposées

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)



C'est à cet endroit, place des Abbesses, que la rue des Abbesses serait totalement barrée.

Véritablement impressionnante, la liste de modifications que propose le conseil de quartier de Montmartre pour que la Butte soit classée "quartier vert" ! Elle comporte plus de cent recommandations concernant la circulation, le stationnement, l'aménagement de la voirie, la signalisation, la végétalisation, etc. Certaines de ces propositions pourraient entraîner des conséquences très importantes pour les habitants de la Butte, entre autres les automobilistes.

Le conseil de quartier n'a pas de

pouvoir de décision¹. Ces propositions devront donc maintenant être examinées par les services de la ville, passer devant le conseil d'arrondissement du 18^e, le Conseil de Paris, etc. Le principe de faire de la Butte Montmartre un "quartier vert" a déjà été voté par le Conseil de Paris, mais rien n'est décidé définitivement concernant les modalités.

Les "quartiers verts", rappelons-le, c'est le dispositif qui a pris la suite des "quartiers tranquilles" de la municipalité Tiberi, mais avec des mesures nettement plus importantes. L'objectif principal est, dans un périmètre donné, de restreindre la circulation automobile, et notamment d'empêcher la circulation de transit : empêcher que des automobilistes qui n'habitent pas le périmètre du quartier et qui n'ont pas de raison particulière d'y venir utilisent ses rues comme voies de déviation pour évi-

ter les grands axes.

1. Les conseils de quartier sont composés de : dix représentants des associations, quatre "personnes qualifiées" (à Montmartre : un directeur d'école, une libraire, la directrice du Syndicat d'initiative, un représentant du "Conseil des résidents non communautaires") et 21 "habitants" tirés au sort parmi les personnes qui se sont portées candidates. Chaque conseil de quartier est présidé par un élu du conseil d'arrondissement ; à Montmartre, c'est Sylvain Garel.

ter les grands axes.

Dans le cas de Montmartre, l'aménagement en cours des boulevards de Clichy et de Rochechouart, qui limitera à une voie dans chaque sens la circulation des véhicules privés, incitera forcément les automobilistes à chercher de tels "itinéraires malins". La décision de mettre en place sur la Butte le dispositif "quartier vert" est donc logique.

Reste à déterminer comment. On peut être sûr qu'une belle controverse va se développer, avec des pressions dans des sens divers.

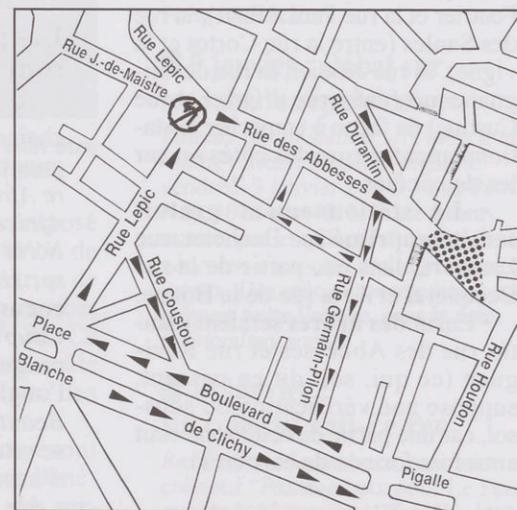
Il s'agit aussi de faciliter la vie des piétons et des cyclistes, d'améliorer l'aspect des rues, de planter quelques arbres de plus...

La rue des Abbesses coupée au milieu

Parmi les propositions classées comme *indispensables*, la plus spectaculaire est la fermeture totale aux voitures de la rue des Abbesses en son milieu par la création, à peu près devant l'église, d'un terre-plein qui couvrirait toute la largeur de la rue.

La rue des Abbesses serait mise en sens unique, depuis la rue Lepic vers ce terre-plein. Et, en haut de la première portion de la rue Lepic, au carrefour avec la rue des Abbesses, serait posé un panneau d'interdiction de tourner à gauche.

De la sorte, les voitures venant de la place Blanche qui monteraient la rue Lepic avec l'idée de trouver un itinéraire malin seraient obligées ensuite de s'engager dans la rue des



Les propositions, comme le montre ce plan, visent notamment à décourager la circulation de transit par les rues Lepic et des Abbesses.

Abbesses, puis de redescendre par la rue Germain-Pilon jusqu'au boulevard de Clichy... et de revenir à leur point de départ, place Blanche !

Cette proposition a rencontré de fortes oppositions, notamment des riverains de la rue Germain-Pilon qui craignent l'augmentation de la circulation dans leur rue. L'Association des commerçants Lepic-Abbesses y est également hostile.

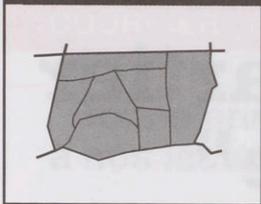
Autres propositions présentées comme *indispensables* :

- La rue de Steinkerque et une partie de la rue Poulbot seraient interdites aux voitures et deviendraient piétonnes.

- Des sens uniques nouveaux ou des inversions de sens unique sont proposés rue Coustou, rue Charles-Nodier et sur une partie des rues Véron, Durantin, Norvins, Feutrier, Muller, d'Orsel, Ramey.

- Tout cela entraînerait forcément une modification du parcours du **Montmartrobus**. Le conseil de quartier propose qu'à la descente

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

côté sud, à partir de la place des Abbesses il emprunte la rue Houdon, puis suit les boulevards depuis Pigalle jusqu'à la rue Caulaincourt, remonte la rue Caulaincourt jusqu'à Joseph de Maistre, et de là rejoint la rue Lepic pour reprendre son itinéraire actuel. Le reste du parcours, notamment sur le versant nord, serait inchangé.

• **Les trottoirs seraient élargis** dans la première partie de la rue Lepic, dans la rue des Abbesses, la rue Yvonne Le Tac, la rue Houdon, la rue d'Orsel, la rue Ravignan, la place Émile-Goudeau, la rue du Chevalier de la Barre (entre le Sacré-Cœur et la rue du Mont-Cenis), la rue Muller (entre la rue Feutrier et la rue Paul Albert), la rue des Saules (entre la rue Cortot et la vigne), la rue Nodier, la rue de Clignancourt (entre rue d'Orsel et rue Custine) de façon à empêcher le stationnement sur un des côtés ou sur les deux côtés.

• **Le stationnement gratuit serait supprimé** rue Bachelet, rue Lambert, dans une partie de la rue Becquerel et de la rue de la Bonne.

• **Enfin des arbres** seraient plantés rue des Abbesses et rue Ravignan (ce qui, soit dit en passant, suppose une vérification du sous-sol, car une partie de cette zone était autrefois formée de carrières).

Classées "importantes" ou "très importantes"

Parmi les propositions présentées comme *très importantes* ou *importantes*, les plus nombreuses concernent des élargissements de trottoirs pour limiter ou empêcher le stationnement : villa de Guelma, rue Planquette, rue Véron, rue Lepic dans sa partie supérieure, rue Burq, une partie de la rue Tholozé et de la rue Tourlaque, rue Simon-Dereure, villa Léandre, rue Saint-Vincent, rue de la Bonne, une partie de la rue Lamarck, rue du Cardinal-Dubois, rue St-Éleuthère, la partie haute de la rue du Mont-Cenis, rue d'Orchampt, rue Gabrielle, rue Chappe, rue des Martyrs, rue Tardieu, rue Ronsard, etc.

Signalons aussi, parmi les propositions, la création de douze nouveaux emplacements de stationnement pour les deux-roues sur la chaussée. Et pas mal d'autres recommandations moins importantes concernant la signalisation, les lampadaires, l'installation de ralentisseurs près des écoles, les bornes, le repavage de certaines rues, la plantation d'arbres (rue de Clignancourt notamment), etc.

N. M.

Les drôles d'enseignes des coiffeurs dans les rues du 18^e

En regardant les enseignes des magasins, on fait parfois d'amusantes découvertes. Par exemple, les coiffeurs...

Clarent Dehlouz (www.obturateurcentral.com)

Certains coiffeurs ne se cassent pas trop la tête pour le choix de leur enseigne. Ils annoncent tout simplement : COIFFURE, ou plus rarement COIFFEUR, se contentant parfois d'ajouter : "Hommes" ou "Masculin/Féminin" ou encore "Mixte". G.B., 69 rue de Clignancourt, préfère écrire "Centre de soins capillaires", mention un peu prétentieuse qui me fait penser à ce garagiste de Saintes s'annonçant hardiment "carburologue". D'autres font un effort plus ou moins grand d'originalité.

Les prénoms d'hommes sont moins fréquents

Passons rapidement sur les chaînes ou les salons qui désignent une spécialité (*Coiffure Afro*, *France Afrique*, *Hair Africa*, *Médina Coiffure*, *N'Na Tresse*, *Antilles Coiffure*, *Haïti Coiffure*, ou bien encore, pour les enfants, *Coup'Kid*). Ce dernier cas se range dans une tendance à l'anglophonie, du genre *Hair Beauty* ou *Best Coiffure*, qui se retrouvera parmi les noms d'enseigne cités plus loin.

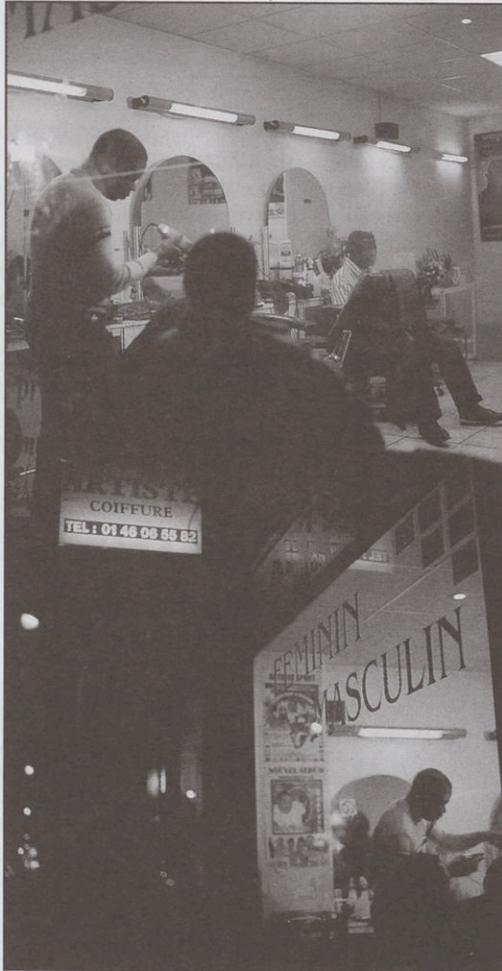
Un premier niveau de personnalisation se manifeste par la présence d'un prénom, celui de la maîtresse ou du maître des lieux (*Claudia Coiffure* ou *Coiffure Claudia*). Parmi d'autres, Odette, Martine, Élodie, Céline, Brigitte, Sahra, Danièle, Ya Paulina, Olivia, Alice, Mymy.

Les prénoms d'hommes sont moins fréquents, mais il s'en trouve : Ivan, Stephan, Benjamin, Oscar, Kléanthe, Brahim, Raphaël, Mouna. Avec les abréviations, cela donne *Pat's Coif* ou *Mouna Coiff.*

Le nom de la rue ou du quartier est quelquefois utilisé, mais pas très souvent : Goutte d'Or. Dans certains cas, le numéro de la rue suffit : *Salon 11* (11 rue de Chartres).

Il y a ceux qui promettent beaucoup

On passe ensuite à des noms plus sophistiqués. Dans la tendance conviviale figure le très démocratique *Coiffure pour tous*, 19 rue Lepic, ou le plus intime *Au Petit Salon* (205 rue Marcadet). Il existe aussi trois salons intitulés *Coiffeur des Amis* (rues Montcalm,



Dedans, dehors : le salon *Artiste coiffure*, 86 rue de Clignancourt.

Marcadet et Christiani) qui, à ce qu'on m'a dit, constituent le début d'une chaîne. L'adjonction de *Chez Mustapha* renforce l'idée de convivialité.

Certains suggèrent résolument un changement : *Métamorphose Coiffure* (166 rue Championnet), *Métamorphose* (180 boulevard Ney),

Tendance plus (186 rue Ordener), *La Nouvelle Ère Urban* (4 rue des Abbesses), *New Look Coiffure* (112 rue Damrémont). Il y a ceux qui promettent beaucoup : *Artiste Coiffure* (86 rue de Clignancourt), *Vénus Coiffure* (18 rue Ferdinand Flocon), *La Mèche de Vénus* (62 bd Barbès). Quelques-unes de ces enseignes connotent plus qu'elles ne dénotent : *Racine Carrée* (91 rue Lamarck), *Club Coiffure* (123 rue Ordener), *Interlude Coiffure* (66 rue Lamarck), *Horizon Coiffure* (5 rue de la Chapelle), *Princesse* (75 rue Doudeauville).

Le Prix Citron et la palme de l'originalité

D'autres ont recours au calembour : *Diminu'Tifs* (123 rue Ordener). On ne sait pas si *Coiff'Eco* (82 boulevard Barbès) est un coiffeur économique ou écologique.

Le Prix Citron pour la manière de répondre au téléphone, je l'attribuerai à *L'Abat-jour*, rue Yvonne-le-Tac.

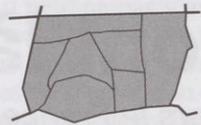
Pour la palme de l'originalité, on peut hésiter entre *Des Hair à la mode* (90 rue des Martyrs) et *Drôles de dames* (6 rue Tholozé). De fait, on n'hésite plus car, si le salon de la rue Tholozé reçoit encore du courrier comportant l'ancienne mention, il n'affiche plus que le banal "Coiffure", avec le nom de la propriétaire sur la porte. La palme du mystère va à un petit salon situé à Château-Rouge, au 32 rue Labat : *Immaculée Malherbe*.

Paul Desalmand

Un livre sur votre vie ...
Votre vie racontée ...

Il n'y a pas de vie ordinaire, il n'y a pas de vie sans histoire. Racontez-moi la vôtre, nous en ferons un livre.

Contactez-moi
Véronique Martin : 06 82 21 62 29



Fin de chantier pour la Maison des associations

La Maison des associations du 18e devrait ouvrir en mars prochain. Cet équipement municipal met des locaux et du conseil à disposition des associations. Et devrait fonctionner avec elles de manière partenariale.

La Maison des associations (MDA) du 18e, située 15 passage Ramey, derrière l'hôtel Mathagon du 75 rue Marcadet, devrait ouvrir ses portes en mars prochain. Les travaux de l'édifice, rondement menés depuis juin dernier et qui auront coûté 1 330 000 euros à la Ville, doivent être livrés courant janvier. Il restera un bon mois pour réaliser l'aménagement intérieur – téléphonie, informatique et mobilier – pour lequel 80 000 € supplémentaires ont été budgétés.

Sur trois niveaux représentant 650 m² sans compter le sous-sol, le lieu mettra à disposition des associations bureaux et salles de réunion, offrira des services de reprographie, d'accès informatique ainsi que de la documentation et du conseil.

Fonctionner en partenariat

En entrant par le passage Ramey, on trouvera des boîtes à lettres pour les associations qui souhaiteront y avoir une adresse postale, puis un lieu d'accueil des associations et du public, un espace "convivialité" avec des tables et un distributeur de boissons, et une salle de documentation dotée de cinq postes informatiques. Aux deux niveaux supérieurs, quatre salles de réunion modulables sont destinées à accueillir les assemblées générales et les réunions nécessaires à la vie associative, à organiser des rencontres et des expositions, et cinq bureaux pourvus de téléphones seront mis à disposition pour les permanences associatives ainsi que deux photocopieurs installés dans les circulations.

Quant au sous-sol, ses travaux de creusement et d'aménagement ont été pris en charge directement par la mairie du 18e (pour un coût de 200 000 €). Il offrira des espaces de stockage et permettra aux associations d'entreposer de façon temporaire la documentation nécessaire à leurs travaux.

La Maison sera animée par une équipe de quatre personnes, composée d'un animateur (ou animatrice), de deux chargés d'accueil et d'une directrice qui vient d'être nommée, Brigitte Bâtonnier.

Le 18e sera le cinquième arrondissement à être doté d'une Maison des associations, après le 13e et le 20e, qui ont ouvert la leur il y a un an, le 12e, qui a inauguré la sienne



En décembre, les travaux ont été menés bon train : le bâtiment doit être achevé en janvier, pour laisser le temps à l'aménagement intérieur.

en décembre 2003, et le 19e qui devrait mettre en fonctionnement sa maison en février prochain. Mais c'est le premier arrondissement où cet équipement municipal de proximité sera géré de façon partenariale en collaboration avec les associations. Dès 1995, celles-ci se sont investies pour une Maison des associations et un groupe de travail d'associations volontaires s'est créé, lors des Assises de la vie associative en octobre 2001, auprès de l'adjointe au maire du 18e chargée de la vie associative, Martine Timsit, pour mettre au point une charte de fonctionnement.

Partager les créneaux horaires des lieux

Selon la charte, le conseil d'orientation, organe consultatif, définira les grandes orientations : manifestations et rencontres, promotion des échanges et de la vie associative, formation, etc. Le bureau de ce conseil fera partie

d'un comité de pilotage, composé également du maire du 18e ou de son représentant, de la directrice de la Maison, du directeur des services généraux de la mairie du 18e. Ce comité de pilotage aura pour rôle de veiller à la mise en œuvre des orientations définies.

Quelque 450 associations sont recensées dans le 18e. Pour bénéficier des équipements et des services de la Maison des associations, il faudra naturellement s'inscrire et surtout partager les créneaux horaires d'utilisation des lieux et des prestations. Ce qui ne sera peut-être pas mince affaire. L'amplitude horaire d'ouverture n'est pas encore définitivement arrêtée, notamment parce que l'équipe d'encadrement, de cinq personnes prévues au départ, se réduit aujourd'hui à quatre pour des raisons budgétaires parisiennes... Mais le partage entre associations et la mutualisation des moyens ne sont-ils pas le propre d'une telle Maison ?

Anne Farago

Brigitte Bâtonnier directrice de la Maison des associations

Brigitte Bâtonnier, qui a pris le 1er décembre ses fonctions de directrice de la Maison des associations afin de préparer l'ouverture, est juriste. Elle connaît bien le monde associatif pour y avoir exercé des fonctions de salariée et de bénévole. Figure marquante de l'équipe de rédaction du 18e du mois de février 1998 à novembre 2003, présidente de l'Association des amis du

18e du mois pendant trois années, elle a établi des contacts avec de nombreuses associations de notre arrondissement. Elle a joué un rôle actif dans le collectif PUMA-18 (Pour une maison des associations dans le 18e), puis dans le groupe de réflexion formé de représentants associatifs autour de l'adjointe Martine Timsit, pour préparer la Maison des associations. ■

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

Conseils de quartier, conseil d'arrondissement

- Conseil de quartier Grandes Carrières - Clichy mardi 6 janvier à 19 h à l'école 20 rue Joseph-de-Maistre.
- Conseil d'arrondissement : mardi 20 janvier à 18 h 30 à la mairie.
- Rens.: 01 53 41 17 78 (répondeur).

8 janvier : Une permanence pour les femmes

L'association MD'Elles tient permanence les premiers jeudis du mois de 17 h 30 à 19 h, pour répondre aux questions des femmes sur la formation, l'emploi, les problèmes de violence, santé, contraception, aide sociale... Prochain rendez-vous le 8 janvier, au Petit Ney, 10 avenue de la Porte-Montmartre.

9 janvier : Débat sur les valeurs républicaines

Valeurs républicaines, des mots à la réalité : thème du débat organisé vendredi 9 janvier à 19 h 30 au Petit Ney, 10 avenue de la Porte-Montmartre, par le collectif Vers des États généraux du social, et des partenaires locaux. Des rencontres régulières sont prévues toute l'année, sous le titre L'estaminey social.

14 janvier : Un collectif anti-Le Pen

Ras l'front 18e annonce la réunion du collectif "Pas une voix pour Le Pen", mercredi 14 janvier à 19 h 30. Il s'agit de discuter sur les questions : Où en est le FN au niveau national, régional et local ? Quelles ripostes dans le 18e ? Rens.: rlf18@altern.org ou bien 06 83 56 54 44.

18 janvier : Visite de Saint-Denis-de-la-Chapelle

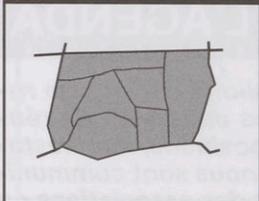
Dimanche 18 janvier à 15 h, visite commentée des deux églises mitoyennes, St-Denis-de-la-Chapelle et Ste-Jeanne-d'Arc. Rendez-vous 16 rue de la Chapelle.

19 janvier : Une expo sur le plan local d'urbanisme

À partir du lundi 19 janvier, dans le hall d'accueil de la mairie, troisième exposition sur le plan local d'urbanisme (PLU). Thème : Les évolutions du règlement d'urbanisme parisien. Une réunion publique sur le PLU est annoncée en février à la mairie.

31 janvier : Montmartre et les transports

Samedi 31 janvier, à 14 h 30, au Théâtre de Dix heures, 36 bd de Clichy, l'ADDM-18 (Association de défense de Montmartre et du 18e) organise une réunion sur le thème des transports, avec des intervenants de la RATP et de la mairie.



Termites : les envahisseurs sont là

Par colonies entières, les termites mangeurs de bois se répandent à travers la France. Le 18^e arrondissement figure maintenant dans la liste des zones contaminées.

Organisés en colonies de milliers d'individus, les termites dits "de Saintonge" envahissent la quasi-totalité des arrondissements parisiens, 18^e compris. Mais, avec 63 immeubles officiellement infestés, notre arrondissement n'est pas, pour le moment, le plus menacé par ces insectes xylophages parfois assimilés à des fourmis blanches. Sur la totalité des 1 575 immeubles touchés à Paris, ce sont nos proches voisins des Épinettes (17^e) qui sont les plus touchés avec 362 immeubles infestés.

S'attaquant au bois et à la cellulose dont ils font leur nourriture, fuyant la lumière, les termites affectionnent les sous-sols humides des bâtiments, d'où ils progressent vers les niveaux supérieurs pour trouver de nouveaux moyens d'existence. Dans les constructions en béton, ces envahisseurs bâtissent des galeries extérieures dans les joints de dilatation et les fissures.

Progressivement, la colonie envahit poutres, plinthes, huisseries, les détruisant au fur et à mesure de ses appétits. Plâtres, revêtements de sols et de murs, circuits électriques, stockages de papiers ou de textiles se dégradent sous l'action de cette bestiole sournoise qui, ne circulant jamais à découvert, ne fait pas de dégradations apparentes, ne pratique aucun trou vers l'extérieur et ne laisse aucune trace de sciure, respectant totalement la surface extérieure du matériau touché !

Face à cet insidieux travail de sape et aux dangers causés, principalement dans les immeubles anciens où le bois est omniprésent,



la suppression des causes, les travaux de réparation, le remplacement de structures (bois, meubles), le traitement des terres et des gravats avant éventuel enlèvement sont autant d'opérations nécessaires, bien que parfois coûteuses.

Identifier l'insecte

Pas de panique si vous voulez acheter un appartement ! Le préfet ayant, par arrêté du 21 mars 2003, créé une zone de surveillance et de lutte contre les termites sur l'ensemble de Paris, le diagnostic ou "état parasitaire" préalable à la vente d'un appartement, d'un immeuble ou d'une maison est obligatoire au même titre que l'attestation de non-présence d'amiante. Au moindre doute, les propriétaires, gestionnaires et occupants doivent faire appel à des spécialistes capables de détecter et d'identifier

l'insecte, d'apprécier l'importance de l'invasion et des dommages.

Le coût de "l'état parasitaire" est à la charge du propriétaire.

Jean-François Lung, architecte résidant dans le 18^e, précise que, en cas de doute, on peut faire appel à la très sérieuse *Section de lutte contre les termites* du SMASH (voir l'encadré *Prévention ou cure, à qui s'adresser ?*). Dans tous les cas, souligne-t-il, «l'acquéreur doit s'assurer que le conseiller ou expert, choisi ou désigné, est diplômé pour ce travail, ainsi que de sa solvabilité et du fait qu'il est bien assuré». Car si un bien s'avère infesté mais que le conseiller n'est pas assuré, il n'existe aucun recours pour le propriétaire.

Dans tous les cas, souligne M. Lung, à moins d'avoir accès à toutes les parties de l'immeuble, on ne peut jamais être sûr à 100 % du dia-

gnostic, pour lequel il persiste «*toujours un petit doute*». Les termites, le plus souvent invisibles de l'extérieur pour un œil non averti, sont difficiles à repérer dans les solives de plancher.

Une opération non destructive

Expert et architecte d'intérieur à Paris, M. de Baudus estime que, si rien n'est fait, les termites vont se développer dans la capitale, ajoutant toutefois qu'à Paris, il n'y a pas encore trop d'immeubles infestés par ces bestioles, qui progressent sur l'ensemble du territoire. Dans tous les cas, rappelle-t-il, l'organisme de référence, le SMASH, centralise toutes les informations.

Lors de la vente d'un bien à Paris, l'état parasitaire est une obligation. «*Si l'expert est compétent, le vendeur ne pourra pas ignorer qu'il y a des termites.*»

En cas de doute, l'expert étudie sur place toutes les parties susceptibles de révéler la présence de termites (dégradation de bois, microfissures, tunnels). Une petite fissure ou une boursouffure sous la peinture peut signaler leur présence, sans qu'on ait une certitude absolue. L'expertise débute par le sous-sol.

Mais la loi est très difficile à appliquer, car elle indique que cette opération doit être "non destructive". Or l'expert est obligé de gratter les parties suspectes. La constatation visuelle, la plus efficace et la plus valable selon M. de Baudus, peut être complétée par l'utilisation d'un appareil à ultrasons. Certains assureurs en font une obligation pour couvrir l'expert. Cet appareil enregistre le bruit émis par les bestioles. Mais si, derrière, une machine à laver fonctionne, la méthode n'est plus valable.

L'expertise peut se conclure par "absence de termites", un paragraphe étant réservé aux "autres constatations", telle la présence de champignons. Si l'expert constate la présence de vrillettes (coléoptères mangeurs de bois eux aussi), il le mentionne dans son rapport, bien que cela ne fasse pas partie de sa mission.

Les traitements efficaces sont onéreux

En cas de signature d'une promesse de vente, l'expert averti insiste auprès de ses clients pour intervenir dans les quinze jours suivants, car entre la promesse de vente et la vente, il se passe trois mois. Le vice de ce procédé réside dans le fait qu'au jour et à l'heure de l'experti-

Prévention ou cure : à qui s'adresser ?

Prévention

Auteur de dégradations cachées pouvant provoquer à terme des dégâts, le termite, identifié par un expert, peut être empêché de s'installer et de proliférer par une action préventive : utilisation de bois traités, suppression des causes d'humidité, élimination des matériaux inutiles, cellulosiques ou non (bois, cartons, tissus...) des sous-sols, greniers et autres locaux, et surveillance régulière des sous-sols afin de déceler, dès le début, une invasion éventuelle.

Cure

L'action curative a pour but de stopper la diffusion verticale ou horizontale des insectes, dès leur

détection. Deux techniques sont proposées :

- Le barrage chimique, qui consiste à injecter sous pression un produit termicide dans l'ossature du bâtiment (murs porteurs, cloisons, charpente, menuiseries...) de façon aussi continue que possible. Dans le cas d'un immeuble partiellement infesté, ce traitement est appliqué à tous les niveaux infestés et étendu au niveau immédiatement supérieur. Les pièces de bois atteintes dans une proportion nuisant à leur solidité ou à celle des structures de l'immeuble, doivent être remplacées par des bois traités ou des matériaux d'autre nature. Les éléments démontés ou traités sont incinérés.

- La technique d'élimination de la colonie de termites consiste à

distribuer aux termites ouvriers un insecticide à effet-retard sous forme d'appât. L'échange de nourriture diffuse la matière toxique à l'ensemble des insectes de la colonie.

À qui s'adresser :

- **Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA)**, 10 avenue de Saint Mandé, 75012 Paris, tél. 01 40 19 49 19, ou sur site internet : www.termite.com.fr. Le CTBA diffuse en particulier une liste d'entreprises agréées pour l'application de traitements et de produits de préservation du bois.

- **Service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène (SMASH)**, Section de lutte contre les termites, 5 rue Stendhal, 75020 Paris, tél. 01 40 33 07 02, fax 01 43 66 15 58.

se, il peut ne pas y avoir de trace de termites. Si l'expert déclare alors qu'il y a "absence de termites" et si ensuite un contre-expert constate des dégradations, on peut douter de l'avis du premier.

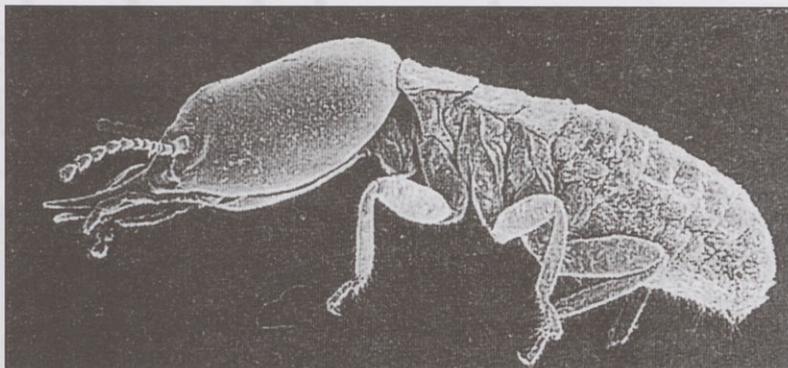
« Lorsque l'expert déclare qu'il y a présence de termites, c'est qu'il y en a », souligne M. de Baudus. Mais s'il déclare l'absence de ces nuisibles, on n'est pas certain qu'il n'y en aura pas trois mois plus tard. Car on ne tue pas le termite, qui a horreur d'être dérangé, on l'envoie chez le voisin ! » Le traitement suscite le déplacement de la "reine" qui s'installe ailleurs et va essaimer. Ceci explique qu'à Paris le traitement doit intervenir rapidement, chaque colonie en générant une autre qui doit être "contrôlée" (barrière chimique, pièges, traitements).

Attention, les traitements très efficaces sont onéreux ! L'expert peut conseiller des méthodes de traitement, « mais, en général, on s'abstient ». Le Centre technique du bâtiment (CTBA) qui connaît les établissements sérieux, est compétent en ce domaine.

L'expert n'a pas, en sa qualité, à obliger un propriétaire d'immeuble infesté à faire les travaux nécessaires, ceci restant à la discrétion de ce dernier. Seule la loi impose au propriétaire de ne pas utiliser les matériaux de démolition pour faire du remblai, et de brûler les bois infestés sur place.

Certificat valable trois mois

Dans le 18e, estime M. Magnaux, directeur de l'agence BH Immobilier, avenue de St-Ouen, « les professionnels de l'immobilier sont systématiquement obligés



Une colonie de termites comporte plusieurs sortes d'individus : la reine (centre de la colonie), le roi (dont l'unique rôle est de féconder la reine), des guerriers chargés de la défense, et des ouvriers (les plus nombreux). Chez les "termites de Saintonge" (nom savant : *reticulitermes santongensis*), les ouvriers mesurent environ 2 millimètres, les guerriers environ 3, la reine un peu plus du double. Ci-dessus : un guerrier.

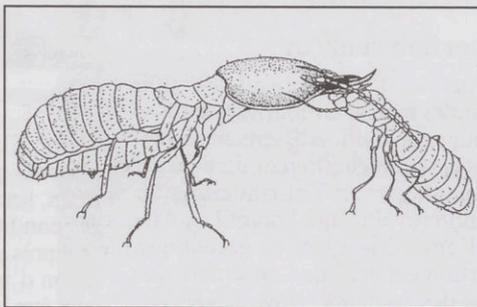
de faire une expertise-termites (sous-sol, appartement) liée à leur vente. La vente ne se réalise pas si le notaire n'est pas en possession de ce certificat, qui est valable trois mois et qu'il ne faut donc pas établir trop à l'avance ».

S'il y a eu des termites, l'agent immobilier doit en informer le client-acheteur, même s'il n'y en a plus trace au moment de la vente. M. Magnaux souligne la nécessité, pour les syndics, de faire, une fois par an au minimum, une étude de présence de termites.

La garantie pour le traitement court sur près dix ans. Si l'immeuble n'est pas traité, l'acquéreur a le droit de maintenir son achat, mais il doit obligatoirement en être informé. « Ce n'est pas parce qu'il y a des termites que l'immeuble va s'écrouler. Mais un propriétaire agit de

façon à ce que la valeur de son patrimoine ne s'effondre pas », conclut M. Magnaux.

Jacqueline Gamblin



Un ouvrier termite nourrissant un guerrier.

Le recensement nouvelle formule démarre en janvier

Le recensement de la population, nouvelle formule, démarre en janvier dans le 18e où la mairie va engager le premier volet d'une enquête quinquennale.

Jusqu'à présent, le recensement était national : tous les neuf ans, dans toute la France, des enquêteurs passaient dans les immeubles, faisaient remplir des questionnaires, et personne (ou presque) ne passait entre les mailles. On savait, au poil près, combien d'habitants, leurs caractéristiques, et où. Le dernier recensement a eu lieu en 1999 et on a su notamment que le 18e comptait 184 586 habitants.

Ce processus lourd a été abandonné. Désormais (loi de février 2002), chaque commune (ou arrondissement parisien) doit procéder à une enquête annuelle par sondage sur un échantillon de la population. Ainsi, du 15 janvier au 21 février, la mairie du 18e va collecter des renseignements dans certaines rues et recenser un échantillon représentant 8 % de la population. L'an prochain, ce seront d'autres rues, d'autres gens, et ainsi de suite pendant cinq ans jusqu'à prise en compte de 40 % de la population, proportion suffisante pour obtenir des chiffres absolument fiables, estiment les statisticiens.

Pour connaître les rues concernées, téléphoner à la mairie (01 53 41 17 11) ou consulter www.mairie18.paris.fr mais seulement à partir du 5 janvier. ■

Ce que dit la réglementation

La réglementation actuelle oblige tout habitant (occupant ou propriétaire) d'un bien immobilier contaminé (immeuble d'habitation, maison individuelle...) à déclarer à la mairie la présence de termites dès qu'il en a connaissance. S'il s'agit d'un bien situé dans une région ou un quartier contaminé, l'établissement (par un expert capable de détecter et d'identifier l'insecte, d'apprécier l'importance de l'inva-

sion et des dommages, puis d'intervenir si nécessaire) d'un état parasitaire datant de moins de trois mois, annexé à l'acte notarié, est obligatoire.

Pour tout immeuble situé en zone contaminée, le maire intéressé peut obliger le propriétaire à procéder, dans un délai de six mois, à des travaux de recherche parasitaire, voire imposer un traitement préventif ou curatif. ■

Les zones contaminées à Paris

À Paris, les zones reconnues infestées par le SMASH (Service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène) au 31 décembre 2002, sont : 2e arrondissement (quartiers Gaillon et Vivienne), 5e (St-Victor, Val-de-Grâce, Sorbonne), 6e (Odéon, Notre-Dame-des-Champs), 8e (Faubourg-du-Roule, Madeleine), 9e (Chaussée d'Antin, Faubourg-Montmartre, Rochechouart), 10e (St-Vincent-de-Paul), 11e (Folie-Méricourt), 12e (Picpus, Bercy), 13e (Salpêtrière,

Gare), 15e (St-Lambert, Necker), 16e (Muette), 17e (Ternes, Plaine-Monceau, Épinettes), 18e (Clignancourt), 19e (Pont-de-Flandre, Amérique), 20e (Belleville, St-Fargeau).

Le nombre d'immeubles infestés varie, par quartiers, de 1 (Gaillon) à 362 (Épinettes).

Dans le 18e, selon le SMASH, 63 immeubles sont recensés comme infestés par les termites.

Ils se situent tous dans le quartier Clignancourt. ■

comptoir Joffrin

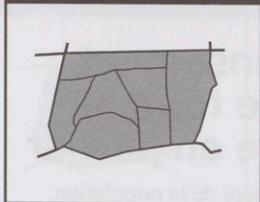
Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie



Nouvelles collections !

Bijoux Guy Laroche, Baccarat, Charles Jourdan, Ted Lapidus, Kenzo, ...et les montres Longines, Guess, Universal Genève, Ted Lapidus...

28, rue Hermel - 75018 Paris - tel : 01 46 06 40 25



Le Conseil de sécurité nouveau est arrivé

Le conseil d'arrondissement a nommé en décembre les huit élus qui le représenteront au côté du maire du 18^e au conseil de sécurité et de prévention de la délinquance, qui doit redémarrer ses travaux ce mois-ci.

Ce conseil est constitué de trois collèges : huit élus ; huit fonctionnaires de l'État et de la Ville de Paris ; et des représentants d'institutions désignées par le maire en concertation avec le parquet et la préfète.

Ce troisième collège était jusqu'à présent composé d'associations de professionnels du secteur et d'associations de quartier. Cette année, en application d'un décret ministériel de juillet 2002, il s'ouvre aux bailleurs de logements (OPAC, SEMAVIP, SIEMP), transporteurs (RATP), services publics (La Poste). Il comptera quinze membres. On y retrouve les représentants des associations spécialisées qui le composaient précédemment, comme la *Coordination toxicomanie 18*, *EGO*, le club de prévention *Grajar*, etc. Mais les associations de quartier n'y sont plus.

La mairie du 18^e a opté pour un autre moyen de communiquer avec elles sur ce thème et devrait proposer prochainement aux conseils de quartier de passer par leur intermédiaire pour mettre en place un système de recueil et d'échange d'informations. Il n'est pas certain que les membres des conseils de quartier acceptent tous cette nouvelle responsabilité.

Jugement le 30 janvier contre Stefanini et Juppé

C'est le 30 janvier que le tribunal correctionnel de Nanterre doit rendre son jugement dans l'affaire "des emplois fictifs du RPR". Deux personnalités du 18^e y sont en cause : Alain Juppé, qui a été jusqu'en 1997 élu municipal du 18^e et député de la circonscription Montmartre-Clignancourt, et Patrick Stefanini, candidat aux législatives dans le 18^e en 1997 et en 2002 (battu les deux fois) et un des leaders de l'UMP dans notre arrondissement.

Patrick Stefanini est accusé d'avoir bénéficié d'un "emploi fictif" à la mairie de Paris entre 1991 et 1995. Selon l'enquête, il était payé par la Ville de Paris mais travaillait en réalité au RPR, et aurait bénéficié de 210 000 euros de salaires indus.

Alain Juppé est accusé d'avoir, en tant qu'adjoint chargé des finances à la mairie de Paris, couvert le paiement par la Ville de sept personnes (dont Stefanini) pour lesquelles l'accusation estime avoir établi qu'en réalité elles travaillaient uniquement, ou quasi-uniquement, pour le RPR. ■

Logement social : c'est la pénurie

Lors d'un CICA consacré au logement insalubre qui a eu lieu le 11 décembre à la mairie, le problème plus général de la difficulté de trouver un logement social a alimenté le débat entre élus, représentants des sociétés HLM et habitants.

« On ne peut pas traiter l'insalubrité de façon durable si on ne traite pas la question du logement », a expliqué, le 11 décembre à la mairie du 18^e, Jean-Yves Mano, adjoint au logement de Bertrand Delanoë, lors de la réunion du CICA consacrée à "la résorption de l'habitat insalubre".

Il y a actuellement à Paris environ 100 000 demandes de logement social en attente. Parmi ces demandes, environ 90 000 sont prioritaires. Lors du CICA (*Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement*), Jean-Yves Mano a confirmé l'existence de 5 000 demandes datant de plus de dix ans ! Le logement reste pour la Ville de Paris un problème très épineux.

La portion congrue

Dans le 18^e, environ 10 000 demandes restent en souffrance, alors que la mairie d'arrondissement ne dispose que d'un contingent de 60 à 80 logements par an à attribuer. Cette situation révèle à quel point les mairies d'arrondissement ne gèrent que la portion congrue de l'ensemble des offres des sociétés HLM. L'OPAC, une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris, gère à elle seule un parc immobilier de 90 000 logements. Lors du recensement de 1999, 4,6 % du parc HLM parisien étaient inoccupés, soit 9 479 logements (près d'un sur vingt).

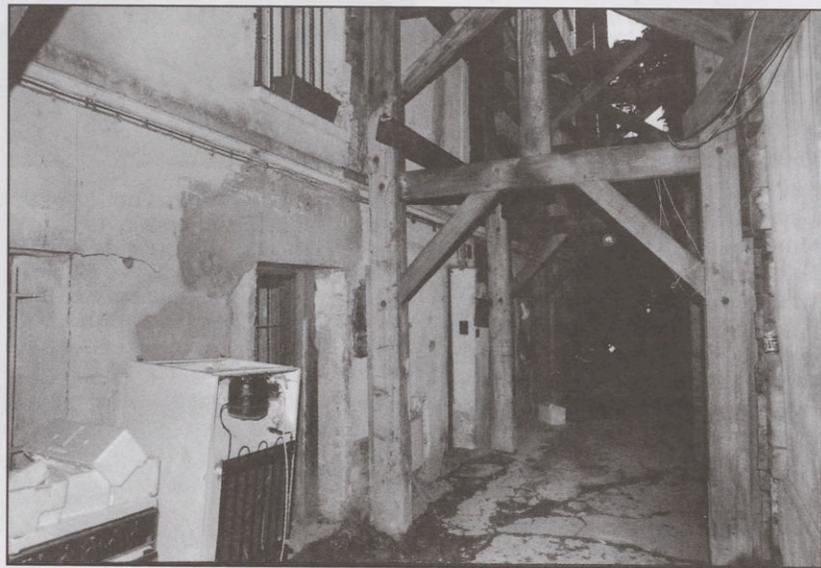
Cela signifie-t-il que la Ville de Paris doit reconsidérer son fonctionnement avec ces sociétés ? Même si elles sont juridiquement indépendantes, la Ville siège à leur conseil d'administration et cautionne leurs emprunts.

Un budget national en baisse

L'objectif de la municipalité parisienne est de produire 3 500 logements neufs par an, « mais le budget national du logement, qui est en baisse de 8 %, met en péril cet objectif », a précisé Jean-Yves Mano.

« Compte tenu de la situation actuelle, il faudra au minimum huit ans pour répondre à la demande des publics définis comme prioritaires par la Ville de Paris », a expliqué l'association Droit au logement (DAL) dans son intervention. Devant ces données abyssales, quelle signification peut revêtir la notion de public prioritaire ? À Paris, ce sont environ 150 000 personnes qui vivent en surpeuplement aggravé. Immeubles vétustes qui risquent de s'effondrer, enfants atteints de saturnisme...

En l'absence de logements suffisamment vastes, il est de plus en plus difficile de reloger les familles nombreuses. Une famille qui vit à sept dans une chambre d'hôtel doit attendre qu'un appartement conforme à sa taille soit mis sur le marché du logement



Passage Germain Pilon, un immeuble repéré comme insalubre...

social. Elle ne pourra pas prétendre à un trois pièces, ce qui pourtant, en l'état, serait un progrès significatif de ses conditions de vie.

Après une expulsion ou une déclaration d'insalubrité, des familles peuvent être relogées dans des hôtels meublés en attendant leur relogement définitif. Cette situation transitoire est prise en charge par les centres d'action sociale de la Ville de Paris. Or, souvent exigus et insalubres, ces hôtels, selon le DAL, coûtent mensuellement à la collectivité de 1 300 à 60 000 €. « À ce prix, il serait plus économique et plus confortable de financer la location de logement dans le parc locatif privé » ajoute Droit au logement.

Et que fait-on des publics dont le niveau de revenus est compatible avec les critères de demande d'un logement social, mais qui sont moins mal logés ? Ils ne seront jamais considérés comme prioritaires, et donc ils continueront à subir de plein fouet la flambée des loyers dans le parc privé.

Des conditions de vie indignes

Autre problème, celui de la lenteur des programmes de rénovation. Il faut plusieurs années entre la décision de construire et la livraison des bâtiments. D'autre part, la rénovation, même si elle est indubitablement nécessaire, a pour effet collatéral de faire baisser le nombre de logements disponibles. Que fait-on alors des familles qui n'ont pas été relogées dans leur appartement rénové ?

Cette lenteur de mise en place des programmes s'oppose aux situations d'urgence vécues par ceux qui sont logés dans des conditions d'hygiène indignes du XXI^e siècle. Lors du CICA du 11 décembre, il était difficile de ne pas percevoir le gouffre qui sépare d'une part les familles venues avec Droit au logement pour expliquer à quel point leur situation était invivable, et d'autre part l'ensemble

des acteurs institutionnels (élus et représentants des sociétés d'économie mixte). On avait l'impression de gens qui ne vivaient pas dans le même monde.

« L'attribution d'un logement ne peut pas être juste lorsqu'il y a plus de 100 000 demandes en attente », a dit Michel Neyreneuf, adjoint au logement du 18^e.

Quelles solutions énergiques apporter pour contrer cette pénurie ? Construire massivement, disent les uns. « En plus de la construction, il faut réquisitionner les 136 554 logements vacants à Paris », dit le DAL.

« Les nouveaux logements sur le 18^e seront majoritairement localisés sur le grand projet du Nord-est parisien », a précisé Michel Neyreneuf. Mais ce projet n'en est qu'à la phase des études, autant dire que cela n'est pas pour tout de suite.

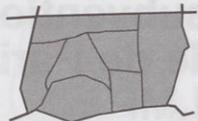
Nadia Djabali

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Premier bilan des quatre jours de sensibilisation sur la propreté

Du 26 au 29 novembre, la mairie du 18e avait organisé quatre journées de mobilisation sur le thème "La propreté, c'est l'affaire de tous", suivies, une semaine plus tard, d'une opération spéciale de répression.

Un mois après les "quatre jours pour la propreté" organisés par la mairie du 18e, du 26 au 29 novembre, quel bilan en tirer ? L'objectif était de sensibiliser les habitants, les commerçants, les institutionnels, sur le thème : *La propreté, c'est l'affaire de tous*. À quoi servirait-il en effet d'augmenter sans cesse les moyens du nettoyage si un effort n'était pas fait pour réduire à la source les causes de saleté, donc faire prendre conscience à tous les habitants qu'ils ont eux aussi une responsabilité ?

«Personne ne peut dire qu'il n'a pas entendu», déclare Olivier Raynal, maire-adjoint chargé de l'environnement et de la propreté. Les messages de la mairie ont été distribués dans 91 000 boîtes aux lettres, il y a eu en plus 15 000 courriers nominatifs, l'affichette a été apposée un peu partout, notamment chez de nombreux commerçants, des annonces diffusées par haut-parleurs dans le métro, des banderoles tendues ici et là, huit stands installés sur lesquels il y a eu des contacts directs. Dans de nombreuses écoles, des séances d'éducation à la propreté ont été organisées.

Échec sur les voitures-épaves

En retour, la mairie a reçu beaucoup de courrier.

Il y a eu ceux qui ont saisi l'occasion pour se plaindre, ou signaler telle ou telle cause de saleté – et parfois ça a été utile. Il y a eu aussi, et c'est très positif, les commerçants ayant signé le "contrat de propreté",

qui implique un engagement fort de leur part et se traduira par un autocollant de qualité à apposer sur leur devanture. Les premiers à l'avoir signé ont été la présidente de l'association des commerçants de la rue L'Olive, un commerce africain de tissus de la rue Myrha, deux restaurants, rue des Poissonniers et rue Letort, un café de la place Jules-Joffrin.

Durant les quatre jours, d'ailleurs, des visites de commerces ont été effectuées par les services compétents, pour vérifier notamment le respect des règles sur les étalages et sur le ramassage des déchets.

Côté répression, 70 à 80 procès-verbaux ont été délivrés durant les quatre jours contre des particuliers qui transgressaient les règles de la propreté. Et à partir du 8 décembre, durant une semaine, 40 agents de la propreté ont procédé à une opération spéciale répression, en écho aux quatre jours d'information de la semaine précédente.

Ce qui n'a pas marché : l'enlèvement des voitures-épaves ; c'est du ressort des services centraux de la préfecture de police (le commissariat local ne peut faire que des signalements), or la préfecture n'a pas joué le jeu. Demi-réussite seulement pour le nettoyage des friches et terrains vagues : la SNCF et RFF ont nettoyé, notamment autour de la Porte de la Chapelle et sur la Petite Ceinture, mais pas la plupart des sociétés privées concernées, ni même les sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris.

Il manque encore des engins

Il est évidemment difficile de mesurer dès maintenant l'impact de ces quatre journées sur les comportements individuels. D'autres opérations seront peut-être organisées



À l'occasion des journées de la propreté, des petits ouvrages de maçonnerie semblables à celui-ci ont été installés dans plusieurs rues du 18e, dans des encoignures de murs identifiées comme particulièrement fréquentées par les pisseurs (ici, rue des Islettes).

Ce dispositif a un double effet : d'une part il peut décourager les pisseurs, car leur jet risque de leur retomber sur les pieds ; d'autre part, il protège le bas du mur.

à nouveau dans l'avenir.

Du côté des moyens, la mairie du 18e avait déjà obtenu une augmentation conséquente du nombre d'agents affectés aux services du nettoyage dans l'arrondissement : 350 agents à la fin de 2002 au lieu de 300 un an auparavant. Le parc d'engins et de véhicules a également été augmenté, mais reste insuffisant : il manque encore des laveuses (notamment une spéciale pour les "coins à pisse") et au moins deux véhicules pour l'enlèvement des objets encombrants. Le nombre de contrôleurs habilités à dresser procès-verbal vient d'être multiplié par deux : huit affectés en permanence au 18e, au lieu de quatre. ■

Les créateurs de mode s'exposent à la mairie du 18e

La mode est aux créateurs, du 21 au 28 janvier, dans le hall central de la mairie du 18e : les créateurs de la rue des Gardes et des Abbesses sont invités à exposer, en avant-première, leurs vêtements, bijoux, chapeaux, accessoires de mode, objets de décoration, de la prochaine saison.

L'exposition est organisée par Laurence Goldgrab, adjointe chargée du développement économique, en partenariat avec les associations de créateurs concernées.

Pas d'illuminations de Noël autour du marché de l'Olive

On n'a pas vu, en ce mois de décembre, les illuminations habituelles de Noël et du jour de l'an autour du marché de l'Olive. Elles étaient réalisées traditionnellement par l'Association des commerçants de la rue L'Olive, qui avait même remporté en 2000 pour cela le premier prix à Paris. Mais l'association a rencontré un problème financier.

En effet, jusqu'à 2002, elle recevait chaque année pour ces illuminations une subvention de la Ville de Paris couvrant 40 à 60 % du montant de la facture, subvention versée en mai de l'année suivante. Mais la subvention correspondant aux illuminations de Noël 2002 n'a été créditée cette année que le 6 octobre 2003. «Ce retard nous a empêchés de nous engager avec notre prestataire en septembre et de déposer notre projet dans les délais», explique l'association.

Elle voulait aussi installer, place de Torcy, un manège enfantin, comme l'an dernier. Elle a contacté un forain. Mais la Ville réclamait, pour l'occupation du sol, 4 500 €, puis, après révision, 2 600 €. L'association demandait une exonération totale...

Solidarité Paris, guide pratique de la Ville de Paris

La mairie de Paris vient d'éditer *Solidarité Paris*, un guide pratique recensant les dispositifs d'urgence sociale et les services proposés par la Ville. Il permet de savoir où s'adresser en cas de détresse et se décline en six chapitres : s'orienter (comment frapper à la bonne porte), se loger, se nourrir, se soigner, vivre au quotidien, se réinsérer.

Pour chacun, on trouve les adresses et numéros de téléphone des dispositifs d'aide sociale, les horaires, les prestations proposées, les conditions d'accès... Des pictogrammes aident à se repérer dans le guide.

Gratuit, édité à 100 000 exemplaires, il est diffusé aux associations et travailleurs sociaux et il est disponible dans les principaux lieux d'accueil du public : mairies d'arrondissement (dont celle du 18e), centres d'hébergement, centres de santé, lieux de distribution de repas... ■

Ils et elles

Il ne peuvent pas se retenir. L'envie est trop pressante. Et puis, les sanisettes sont trop chères pour un besoin si naturel. Et dans les cafés, il faut consommer pour avoir droit aux toilettes. Et, de toutes façons, les rues sont si sales. Et on les nettoie régulièrement, alors !

Que de bonnes raisons ! Contradictoires ou non, ce sont de bonnes raisons bien raisonnées mais... Comment fait donc l'autre moitié de la population ? Comment réussissent-elles à se retenir, à ne pas pisser partout dehors comme des chiens ?

C'est bien simple. Les femmes sont dépourvues de vessies. C'est là leur grande différence. Vous ne le saviez pas ?

M.-P. L.

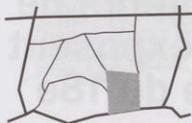
Commerçants, artisans, associations,

CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE

Le 18e du mois, lu par cinq mille habitants du 18e, sera pour vous un support de publicité efficace.

Cet espace publicitaire vous coûtera **38,10 € TTC**. Réduction à partir de trois annonces. © 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Goutte d'or



Six mois de délai supplémentaire pour Tati

Le tribunal de commerce a accordé six mois de plus à l'entreprise Tati, en dépôt de bilan, pour trouver une solution. Les salariés ont obtenu en justice la désignation d'un expert pour examiner les comptes.

Noël Monier



La façade de Tati-Barbès était particulièrement bien illuminée en ce mois de décembre, manière d'affirmer que l'on n'envisage pas la disparition du magasin et qu'on recherche une solution. Mais les salariés conserveront-ils tous leur emploi ?

Le délai accordé à Tati pour trouver une solution arrivait à échéance début janvier : c'était en effet le 2 septembre que le tribunal de commerce, saisi du dépôt de bilan de la société dirigée par Fabien Ouaki, avait nommé un administrateur judiciaire en lui donnant quatre mois pour tenter de trouver une solution. Le tribunal n'a pas attendu la fin des quatre mois : il a repris le dossier le 9 décembre et accordé six mois supplémentaires, donc jusqu'au 2 juillet.

Pendant toute cette période, jusqu'à la décision définitive, Fabien Ouaki reste à la tête de l'entreprise, mais il ne peut pas prendre de décisions importantes autres que celles qui concernent la gestion courante. Il est sous le contrôle de l'adminis-

trateur judiciaire, Henri Chriqui, et il n'a pas le droit de faire de nouvelles dettes : autrement dit, il doit payer comptant ses achats. Cela a d'ailleurs une conséquence sur l'orientation commerciale des magasins : obligée de négocier des lots et des fins de série au prix le plus bas possible, l'entreprise retrouve un peu la méthode qui avait fait son succès initial.

Trois hypothèses possibles

Plusieurs partenaires éventuels se sont fait connaître auprès de l'administrateur judiciaire, qui a indiqué qu'il examinera les dossiers début janvier.

Quelles sont les solutions juridiquement possibles ? En déposant son bilan, la société s'était avouée dans l'incapacité de payer ses créanciers. Première hypothèse : la famille Ouaki elle-même trouve assez d'argent pour relancer l'activité et payer une partie des dettes, suffisamment pour redonner confiance aux créanciers et conclure avec eux un accord (remise partielle de la dette ou échelonnement).

Fabien Ouaki a déclaré : « Je ne peux pas injecter des capitaux personnels, je n'en ai pas. » Il a vendu aux enchères début décembre son écurie de course, à un prix que les spécialistes ont d'ailleurs trouvé médiocre. Il conserve sa collection d'œuvres d'art, mais en toute hypothèse, la vente de celle-ci représenterait une goutte d'eau par rapport au trou de Tati.

Deuxième hypothèse : des personnes extérieures (personnes pri-

viées ou entreprises) apportent des capitaux et prennent dans Tati soit une participation minoritaire, soit le contrôle.

Dans un cas comme dans l'autre, cela peut s'accompagner de la vente ou de la suppression d'une partie des activités et des magasins, et du licenciement d'une partie des 1 154 salariés actuels (dont 800 à Paris).

Tati-or, Tati-optic, Tati-voyages sont des sociétés distinctes, donc non concernées par le dépôt de bilan, mais liées à Tati par un contrat de franchise. Ces franchises font évidemment partie de la négociation.

Éviter la liquidation

Dernière hypothèse, la plus sombre : si aucune solution de reprise n'était trouvée, le tribunal prononcerait la liquidation. Les biens de la société (y compris les magasins et même la marque) seraient alors vendus pour dédommager les créanciers. Créancier prioritaire : l'État (les impôts) ; puis la Sécurité sociale (les cotisations) ; en troisième rang, les salariés. Les autres créanciers passeraient ensuite, s'il reste de l'argent, ce qui est peu probable. Dans cette hypothèse, les salariés seraient licenciés ; ils ont cependant la garantie de toucher leurs salaires même s'il n'y a plus assez d'argent dans les caisses, cela grâce au "fond de garantie des salaires" géré par les Assedic, mais peut-être avec retard...

La décision du tribunal de commerce de donner six mois supplémentaires de délai indique d'une part que la solution n'est pas encore trouvée, mais d'autre part que le tribunal souhaite éviter la liquidation.

En attendant, les salariés restent dans l'incertitude. Ils voudraient avoir davantage d'informations. S'il est évident que l'administrateur judiciaire ne leur fera pas de confidences sur les tractations en cours, en revanche leurs élus au comité d'entreprise ont droit, comme dans n'importe quelle entreprise, à une information complète sur la situation économique de la société, et à faire vérifier les comptes par un expert-comptable - ce qu'ils n'avaient pas obtenu jusqu'à présent. Les syndicats CFTC et CGT ont dû pour cela aller devant le tribunal d'instance, qui leur a donné raison par un jugement fin novembre. L'expert-comptable est désigné et, si la direction respecte la loi, il devrait permettre aux salariés d'en savoir un peu plus. ■

Pas de subvention de la Ville de Paris pour le LMP

Le théâtre de la Goutte d'Or indique qu'il se trouve de ce fait dans une situation très difficile.

La subvention pour 2003 du *Lavoir moderne parisien*, qui devait venir en discussion au Conseil de Paris en décembre, n'y a pas été examinée et donc pas votée. *Procréart*, l'association qui gère le théâtre du LMP et les concerts de l'Olympic-café, s'était déjà vu supprimer à compter de 2002 la subvention du ministère de la Culture, en raison des réductions de budget, indiquait-on. Elle perd maintenant (peut-être définitivement, peut-être provisoirement) celle de la Ville de Paris, et se trouve dans une situation très difficile. Elle est passée de sept salariés à trois pour la même charge de travail.

Du côté de la mairie de Paris, on explique le report du vote sur la subvention par la situation administrative et financière délicate de *Procréart* et de son président Hervé Breuil. *Procréart* aurait des dettes importantes et des problèmes de gestion. On exige de son président qu'il présente un budget en ordre, comme cela est exigé de toutes les associations demandant des subventions.

Une audience considérable

Lors de la réunion de compte-rendu de mandat de Bertrand Delanoë le 18 décembre à la mairie du 18e, le maire de Paris, interpellé par Hervé Breuil, lui a répondu que le versement de la subvention n'était pas forcément annulé, mais que *Procréart* devait auparavant mettre sa situation en règle. À quoi Hervé Breuil répond qu'il est illogique d'exiger de lui qu'il paie ses dettes tout en lui ôtant les moyens financiers lui permettant de le faire.

Il annonce sa décision d'appeler les 1 405 abonnés du LMP et de l'Olympic à une assemblée le 26 janvier à 19 h afin de « prendre les décisions qui s'imposent ».

Le LMP comporte une salle de théâtre de 200 places, et une grande salle d'exposition à l'étage. Il assure également la programmation de la salle de concert au sous-sol de l'Olympic-café. (La gestion du café proprement dit et du restaurant a maintenant été déléguée à un gérant distinct.)

Ces deux salles, seuls équipements du quartier de la Goutte d'Or en matière de spectacles, ont en quelques années conquis une audience considérable. Les pièces et les textes de nombreux auteurs y ont été joués, d'Aimé Césaire à Valère Novarina et Maurice Rajsfus, de nombreux chanteurs et musiciens s'y sont produits, de Yann Tiersen et Béranger à des groupes de jazz réputés comme Akosh Unit, ou des groupes de musiciens du monde entier. ■

CYBERCAFE VIS @ VIS
l'espace Internet et bureautique
de votre quartier

18, rue Stephenson
75018 Paris

INTERNET - EMAIL - POINT FAX
- MINITEL - ÉDITION DE DOCUMENTS
- PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS N&B / COULEUR
- FORMATION VISIOPHONIE PUBLIQUE (avec Dakar...)

Tarifs : à partir de 3,05 €/h.,
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 10h à 19h
et le samedi de 14h à 19h
Tel : 01 42 62 86 67 -
visavis@visavis.tm.fr -
http://www.visavis.tm.fr

La vie des quartiers

Montmartre



Les travaux sur les boulevards reprendront en février

Une réunion publique est prévue le 15 janvier. L'étude de l'aménagement de la place du Delta est commencée.

Les travaux de réaménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart reprendront début février, indique-t-on à l'Hôtel de Ville. La première tranche de travaux, entre la rue Caulaincourt et la place Blanche, était achevée depuis plus de six mois et l'on se demandait quand serait engagée la deuxième, entre Blanche et le carrefour Clignancourt-Rochechouart (communément appelé "place du Delta"). La municipalité expliquait ce retard par le besoin de faire le bilan de la première tranche.

Les principes d'aménagement de la deuxième tranche sont les mêmes que pour la première :

- rénovation du terre-plein central, avec un espace de promenade pour les piétons, deux rangées végétales (haies ou parterres) et une piste cyclable sur chaque bord ;
- de chaque côté du terre-plein, sur la chaussée, trois voies bien distinctes : une voie protégée pour les bus, qui circuleront à gauche le long du terre-plein, une voie de stationnement côté maisons, et une seule

voie de circulation pour les véhicules privés ; l'objectif est de réduire la circulation automobile.

Un aménagement particulier est prévu autour du métro Anvers pour tenir compte de l'afflux de touristes.

Devant le lycée Jacques-Decour, la file de stationnement sera réservée comme maintenant à la dépose et à la reprise par les cars de tourisme de leurs voyageurs, mais avec interdiction d'y stationner.

Une réunion publique est prévue (sauf contre-ordre de dernière heure) le 15 janvier à 19 h au lycée Jacques-Decour pour débattre de tout cela.

La concertation entre les services de la Ville et les associations de quartier a commencé au sujet de l'aménagement de la place du Delta. Il est question de diminuer le rond central sur son côté est, et de prolonger d'autant le terre-plein qui lui fait face. Le trottoir devant la pharmacie serait élargi, c'est là que le kiosque à journaux serait implanté. Ce ne sont pour le moment que des idées, encore à discuter. ■

Gilda à 5 mètres au-dessus du "mur des je t'aime" des Abbesses

Voilà maintenant presque trois mois que, dans le square Jehan Rictus de la place des Abbesses, peinte au-dessus du "mur des je t'aime", on peut voir une jolie vamp style Hollywood, rappelant, avec ses longs gants noirs, Rita Hayworth dans le film *Gilda* de Charles Vidor, avec l'inscription (venue tout droit de mai 68) : «*Soyons réalistes. Exi-*

geons l'impossible.» Il a certainement fallu des qualités d'acrobates aux artistes qui l'ont peinte, entre 5 et 6 mètres de hauteur, et qui ont signé : *Les Fées mur* et *Moon*.

Le "mur des je t'aime", c'est ce mur du square Jehan Rictus sur la place des Abbesses, inauguré en 2000, où est inscrite la phrase *Je t'aime* en 311 langues différentes. ■

Hélène vous accueille dans son restaurant

La Table d'Hélène

cuisine maison à base de produits frais
vins de producteurs indépendants
salle non-fumeurs

14, rue Duc 75 018 Paris
01.46.06.49.68
<http://tablehelene.free.fr>

Fermé dimanche soir et lundi
Ouvert dimanche midi sur réservation

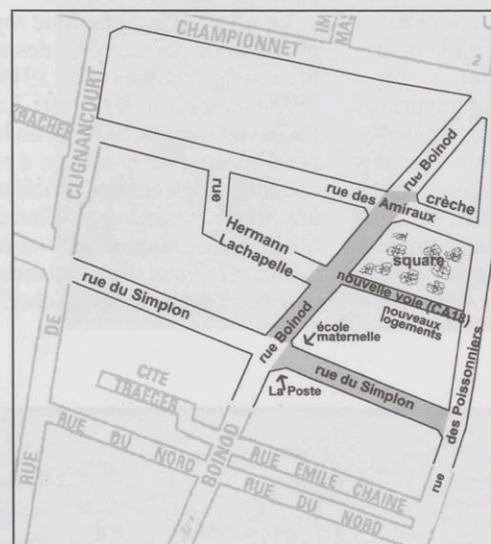
La vie des quartiers

Simplon



Travaux de voirie dans les rues du quartier Simplon

Il s'agit du secteur situé entre la rue Boinod et la rue des Amiraux, qui accueille des nouvelles constructions : une maternelle utilisable dès janvier 2004, des logements livrés fin janvier et la crèche des Amiraux inaugurée en octobre dernier.



En gris, les rues concernées par les travaux. Certains débiteront le 15 janvier.

Trois rues du quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers connaîtront des travaux très prochainement. C'est ce qu'a déclaré Dominique Lamy aux conseillers de quartier lors d'une réunion d'information qui s'est tenue le 15 décembre dernier.

Les travaux commenceront le 15 janvier et devront être terminés avant la fin du premier semestre 2004.

Une nouvelle voie

La première de ces rues n'existe pas encore, il s'agit d'une voie nouvelle qui sera créée entre la rue Boinod et la rue des Poissonniers, dans le prolongement de la rue Hermann-Lachapelle, entre les nouveaux immeubles qui jouxtent la nouvelle maternelle et le square. D'une largeur de 5,5 mètres, cette rue sera piétonne mais conservera une structure de chaussée afin de permettre l'accès aux véhicules des pompiers.

Pour l'éclairage, les services de la voirie ont choisi les mêmes boules lumineuses que celles qui sont déjà installées à côté de la crèche de la rue des Amiraux. Pour le revêtement, ce sera de l'asphalte, sauf pour le caniveau, qui sera constitué de dalles en granit. Une porte du square s'ouvrira sur cette nouvelle voie qui porte le nom provisoire de CA 18. La livraison des nouveaux logements donnant sur cette voie doit avoir lieu fin janvier c'est pourquoi les travaux devraient commencer le 15 janvier. Reste au conseil de quartier de saisir l'occasion pour proposer un nom à cette rue.

Rue du Simplon

La deuxième voie qui connaîtra des travaux très prochainement sera la portion de rue du Simplon située entre les rues Boinod et des Poissonniers. Il s'agit pour les services de la voirie de recalibrer la rue pour éviter le stationnement illicite. Pour ce faire, le trottoir côté école maternelle verra sa largeur augmenter de 1,80 m. Comme il s'agit du trottoir le plus ensoleillé, une dizaine d'arbres d'alignement y seront plantés. La chaussée mesurera 3,70 m et la file de stationnement (qui à terme sera payante avec un tarif résidentiel) sera installée du côté impair de la rue, c'est-à-dire du côté de la Poste. Au

pied de l'école maternelle, une placette occupera l'angle de la rue Boinod et de la rue du Simplon.

Rue Boinod

La troisième voie concernée est la portion de la rue Boinod située entre les rues du Simplon et des Amiraux. Les travaux sont prévus pour le printemps 2004 à l'issue des chantiers concernant les deux rues précédentes. Ce délai un peu plus long peut permettre à la mairie du 18e de mener une concertation avec la population, mais les contraintes liées au secteur ne laissent que peu de marge de manœuvre.

Le stationnement interdit par Vigipirate devant l'école maternelle et la crèche sera peut-être une occasion à saisir afin de supprimer le stationnement devant le square. Le but est de favoriser le cheminement piéton sur cette portion de la rue Boinod en élargissant le trottoir. Le stationnement sera autorisé de l'autre côté et lui aussi sera payant avec un tarif spécial pour les habitants.

Il est aussi question d'élargir le trottoir de la crèche au droit de la rue Boinod et de reprendre l'angle des rues Boinod et Hermann-Lachapelle.

Enfin, les services de la voirie examinent actuellement la possibilité de planter des arbres sur le trottoir qui longe la maternelle et le square. Mais reste à savoir si c'est faisable financièrement et techniquement. Un arbre nécessite une fosse de 3 mètres sur 3 et la présence de réseaux (EDF, télécom, etc.) est encore aujourd'hui un cas récurrent à toute plantation.

Nadia Djabali

Le périph' vient d'avoir trente ans : une exposition à la mairie lui est consacrée

À cette occasion, Thierry Nectoux a réalisé pour le 18e du mois les photographies que nous présentons dans cette page et qui illustrent l'esthétique particulière, un peu désolée, de ces paysages.

Le 25 avril 1973 avait lieu l'inauguration officielle du boulevard périphérique, achevé après dix-sept ans de travaux. Pour le trentième anniversaire, une exposition a été réalisée, présentée d'abord au pavillon de l'Arsenal, puis dans les arrondissements, en mettant à chaque fois l'accent sur le tronçon du boulevard concernant chaque arrondissement. Elle sera à la mairie du 18e du 26 janvier au 14 février.

Avec ses 35 kilomètres de longueur, ses 150 ouvrages d'art (viaducs, ponts, tunnels), c'était une réalisation considérable. Certains échangeurs représentent des prouesses techniques : celui de la Porte de Bercy, sur trois niveaux et dans un espace restreint, comporte 22 bretelles de sortie ; celui de la Porte de la Chapelle, sur trois niveaux également, com-

porte 15 bretelles. Le chantier de la première tranche, Porte d'Italie - Porte de la Plaine, avait été ouvert en 1956. Sur la lisière nord de notre 18e arrondissement, les travaux s'étaient déroulés entre 1965 et 1967. Le dernier tronçon réalisé était entre Porte Dauphine et Porte d'Asnières.

Le tracé du périphérique reprenait, sur sa plus grande partie, celui des anciennes fortifications, abattues entre 1919 et 1936 (voir le 18e du mois n° 49 et 50). La fin des "fortifs" avait rapproché Paris de la banlieue. Le périphérique au contraire a ré-accroché la coupure. C'est un des problèmes politiques importants posés aujourd'hui à la municipalité de Paris, auquel celle-ci tente de remédier en concluant divers accords avec les communes de la banlieue proche.



Le début des travaux à la Porte de Saint-Ouen.



À gauche et à droite : Travaux de ferrailage et de bétonnage à la Porte d'Aubervilliers en 1966.



Photos Direction de la voirie de Paris



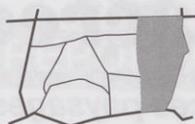
Reportage-photo :
Thierry Nectoux
(www.chambrenoire.com)



- 1 Photo prise du haut de l'hôpital Bichat à la Porte de Saint-Ouen : sur la façade d'un grand hôtel, une publicité géante.
- 2 L'immeuble TEC, entre la Porte de Saint-Ouen et la Porte de Clignancourt.
- 3 Porte de Clignancourt, à la sortie du périphérique, un ménéant slalome entre les voitures arrêtées.
- 4 Près de la Porte de Saint-Ouen, le grand espace vide de la chaussée du périph'.
- 5 L'immeuble Gaz de France, entre la Porte de Saint-Ouen et la Porte de Clichy.

C'est une architecture bien particulière qui s'est développée des deux côtés du boulevard périphérique : des tours, beaucoup de tours, des grands immeubles de bureaux, des hôtels de grandes chaînes touristiques, des entrepôts, et sur tous ces bâtiments, des publicités géantes, des enseignes lumineuses qui la nuit brillent en lettres rouges, bleues, vertes, orangées. Et des stades dans les intervalles. Entre ces immeubles et ces stades, le vaste espace vide (enfin, sauf aux heures d'affluence...) de la chaussée du périph, tout cela fait un paysage fortement caractérisé, où l'on peut découvrir une forme spéciale de beauté, un peu froide et désolée, un peu inhumaine...

Chapelle



Le marché de l'Olive sera totalement transformé en 2005

La disposition intérieure du marché va être modifiée. Les travaux dureront six mois, en deux tranches, et le marché continuera à fonctionner sans interruption.



Noël Monier

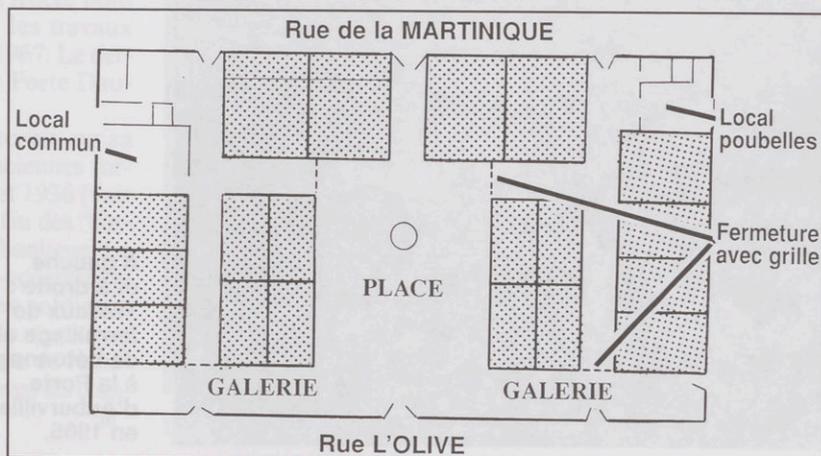
Denise Barile, au marché de l'Olive

Des travaux importants vont être entrepris en 2005 pour modifier complètement l'aménagement intérieur du marché couvert de La Chapelle, appelé communément "marché de l'Olive". Les travaux sont prévus pour six mois, en deux étapes, dans une moitié du marché puis dans l'autre. Les commerçants s'installeront dans la moitié libre pendant les travaux, puis dans l'autre moitié. Cela leur fera pas mal de "tintouin", mais leur évitera d'interrompre complètement leur activité.

Actuellement, nombre de stands sont inoccupés. Le marché abrite dix-huit commerçants, ce qui représente un taux de remplissage de 62 %, le plus bas de tous les marchés couverts parisiens. « Mais c'est le bon chiffre si l'on tient compte de l'évolution des habitudes des clients et de la présence d'autres commerces autour du marché », nous dit Denise Barile, marchande de fromages dans le marché et présidente de l'Association des commerçants de la rue L'Olive.

La nouvelle disposition comportera dix-neuf emplacements.

Le projet prévoit, à l'intérieur du marché, une sorte de place centrale, avec une galerie courant sur toute la



Plan du marché après rénovation. En gris, les stands des commerçants.

longueur du côté de la rue L'Olive (voir le plan). Galerie et place pourront servir à des animations festives ou commerciales. Les stands fixes seront répartis autour.

La place centrale ouvrira sur le quartier par une grande baie vitrée, et pourra être accessible même à des heures de fermeture des commerces, l'accès à ceux-ci étant protégé par des grilles.

La possibilité de réserver la rue de la Martinique, derrière le marché, pour les livraisons, a été étudiée, mais la décision à ce sujet n'est pas encore prise.

Les commerçants du marché sont favorables au principe d'une rénovation. Le projet a été établi en concertation avec eux. Mais ils soulignent les difficultés liées à la période des travaux : selon Mme Barile, « l'année 2005 sera forcément médiocre ». Ils craignent d'autre part la diminution, dans la nouvelle disposition, de leurs surfaces d'étalage, ce qui pourrait entraîner une baisse des ventes. « Il n'est pas certain que tous acceptent de se réinstaller », dit Mme Barile,

d'autant que la réinstallation dans de nouveaux stands entraînera des frais importants, à notre charge. »

Laurence Goldgrab, adjointe chargée du commerce à la mairie du 18e, nous a indiqué que des aides seront possibles, mais sur dossier individuel.

Noël Monier

Le GIE des commerçants écarté de la gestion des marchés

La municipalité de Paris vient d'attribuer la gestion des onze marchés couverts (dont celui de l'Olive) à une seule et même société, l'entreprise EGS. Cette décision mécontente une grande partie des 220 commerçants installés dans ces marchés, qui auraient préféré que soit reconduite la gestion par le GIE (groupement d'intérêt économique) formé par les commerçants eux-mêmes.

Un peu d'histoire : jusqu'en 1985, la gestion des marchés couverts était assurée directement par la Ville de Paris. En 1985, la municipalité dirigée par Chirac a décidé de déléguer cette gestion à un concessionnaire privé. Les commerçants, inquiets de voir leur outil de travail entre les mains d'un intermédiaire privé, proposèrent de s'autogérer et constituèrent leur GIE, qui a obtenu la concession pour neuf ans, renouvelée en 1994.

Cette concession venait à expiration fin 2003. La municipalité de Bertrand Delanoë a changé les règles du jeu : au lieu de proposer les onze marchés à la fois, l'appel d'offres a été cette année divisé en deux lots, de cinq et de six marchés respecti-

vement. Le GIE des commerçants y a vu un premier signe de méfiance. Et finalement le GIE, candidat pour les deux lots, a été complètement écarté, au profit d'EGS.

La municipalité explique sa décision en critiquant la gestion du GIE, notamment le fait que beaucoup de stands restent sans locataire, ce qui représente un coût pour la Ville. « Les commerçants sont peu enclins à accepter la diversité commerciale », dit-on du côté de la majorité municipale.

Les commerçants, eux, craignent une modification défavorable de leur statut. Entre autres, les emplacements seront attribués pour six ans au lieu de neuf, ce qui peut rendre plus difficile l'obtention d'un financement bancaire pour ceux qui engagent des frais afin de rénover leur stand.

Rappelons que l'an dernier déjà, en décembre 2002, lors de l'attribution de la gestion des 63 marchés de plein air, en quatre lots, l'entreprise EGS, nouvelle venue dans ce secteur à Paris, avait obtenu un des lots, attribution vivement contestée par les élus UMP qui l'avaient qualifiée de "tendancieuse".

N. M.

500 enfants au Noël d'Entraide 18

Cinq cents enfants de familles aux revenus modestes s'étaient inscrits à la fête organisée le 26 décembre après-midi, à La Chapelle, par l'association *Entraide 18*. Il y avait un spectacle, et un arbre de Noël avec distribution de jouets, cassettes vidéo, cadeaux divers - pour un montant de 250 à 400 € par enfant, selon Serge Lebigot, président de l'association. Celui-ci souligne que cette fête a été organisée, comme les années précédentes, sans subvention publique, et grâce au concours d'entreprises comme TF1, Sony, Eurodisney, etc. - et même l'Olympique de Marseille. ■

CYBERCAFE VIS @ VIS

l'espace Internet et bureautique de votre quartier
particuliers - associations - commerçants - PME



18, rue Stephenson 75018 Paris

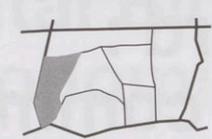


INTERNET - EMAIL - BUREAUTIQUE - POINT FAX - MINITEL -
EDITION DE DOCUMENT - RELIURE - PLASTIFICATION -
PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS N&B ET COULEUR -
FORMATION - VISIOPHONIE PUBLIQUE (avec Dakar...)

> Tarifs : à partir de 3,05 €/h., photocopie : à partir de 0,10 €

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 19h
et le samedi de 14h à 19h

> Tel : 01 42 62 86 67 - visavis@visavis.tm.fr - http://www.visavis.tm.fr



Terrains Pajol : vers un compromis ?

Les discussions ont continué sur l'aménagement des terrains Pajol, ainsi que nous le laissons prévoir dans notre dernier numéro, et une nouvelle évolution des projets de la municipalité a été enregistrée, tenant compte partiellement des avis des habitants de La Chapelle.

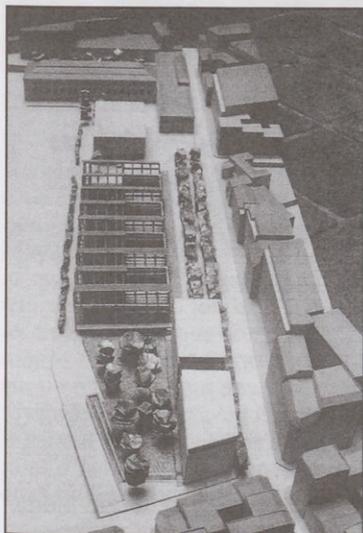
Des habitants et associations du quartier, rappelons-le, avaient affirmé leur désaccord avec l'idée d'installer un immeuble de bureaux et d'activités économiques, de 8 000 m² de planchers, le long de la rue Riquet, ce qui empêcherait un grand espace vert à cet endroit. Les Verts du 18e, quant à eux, avaient menacé de voter contre le projet si cet immeuble de bureaux restait à cet endroit.

Le 15 décembre, la Semaest, société d'économie mixte chargée de ce dossier pour la mairie de Paris, a réuni un certain nombre de personnes, représentants d'associations du quartier, élus, architectes..., et présenté un nouveau projet : voir l'image ci-dessous. Il n'y est plus question d'un immeuble de bureaux de cinq étages le long de la rue Riquet, mais de deux immeubles nettement moins hauts le long de la rue Pajol, ce qui redonne de la place pour un espace vert.

Ce projet a été reçu par les associations comme une avancée, mais n'a cependant pas eu leur aval. La CEPA (*coordination espace Pajol*) a présenté une étude montrant que d'autres solutions encore sont possibles.

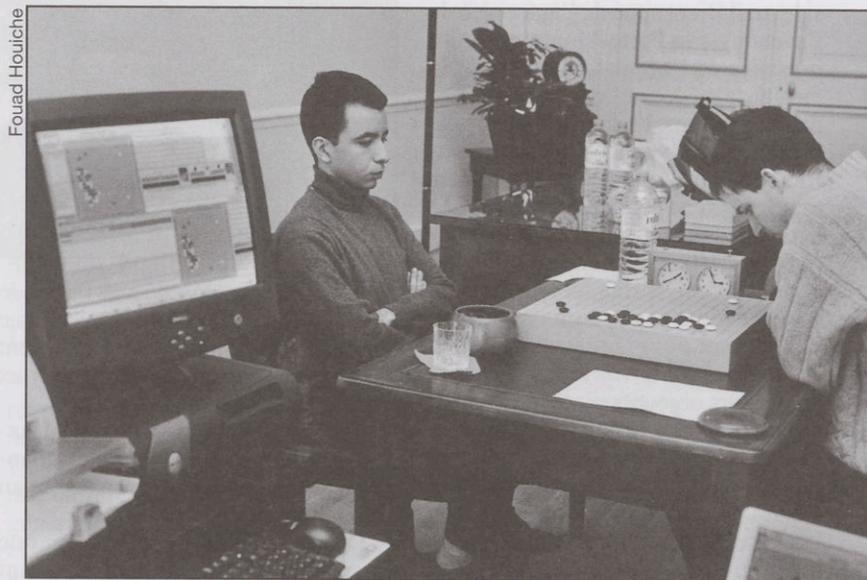
À la suite de quoi Jean-Pierre Cafet, adjoint chargé de l'urbanisme à la mairie de Paris, a fait un nouveau pas en avant. Il est prêt, semble-t-il, à abaisser à 6 000 m² la surface de bureaux et locaux d'activité, ce qui aboutirait à un seul immeuble le long de la rue Pajol, situé légèrement plus au sud que les deux figurant sur le plan ci-dessous.

Le projet pourrait venir au vote devant le conseil d'arrondissement dès janvier, et l'enquête publique pourrait être organisée en mars. ■



Championnat de France de go : le titre passe le périphérique

La finale du championnat de France de go a eu lieu à la mairie du 18e. Le champion sortant, Farid Ben Malek, qui habite dans le 18e, avenue de Saint-Ouen, n'a terminé cette fois-ci que second.



Farid Ben Malek (à gauche) et Bernard Helmstetter, en pleine concentration

La finale du championnat de France de jeu de go 2003 s'est déroulée samedi 20 et dimanche 21 décembre à la mairie du 18e et... le titre a passé le périphérique. Ils étaient deux mille au départ, mais d'éliminatoires en éliminatoires, ils ne furent plus que deux : Farid Ben Malek, 33 ans, le champion en titre, et son challenger, Bernard Helmstetter, 26 ans.

Première partie samedi (elle dura quatre heures et quarante-cinq minutes), avantage à Bernard. Seconde partie dimanche (quatre heures de lutte) et de nouveau avantage à Bernard. Le premier qui remportait deux parties remportait le titre, celui-ci a donc quitté le 18e où Farid habite depuis cinq ans, avenue de Saint-Ouen, pour s'ins-

taller, à un "jet de pierres" d'ici, à Saint-Denis où réside le nouveau champion, doctorant en informatique, joueur depuis onze ans, depuis ses années-lycée, et classé cinquième dan.

Farid, pourtant, était *a priori* plus fort, classé sixième dan et considérant lui-même son niveau supérieur.

« Je n'étais peut-être pas assez concentré, je joue mieux quand mon adversaire est plus fort que moi. Enfin, c'est la vie, et je suis tout de même vice-champion de France, ce qui n'est pas négligeable ! J'ai été trois fois champion déjà et deux fois vice-champion. Attendons maintenant 2004 », a déclaré Farid Ben Malek.

Joueur de go depuis l'âge de 11 ans – sérieusement depuis ses 15

ans – après avoir joué aux échecs dès sa prime enfance, initié à 5 ans par son père, Farid va donc tout faire pour reconquérir son titre, s'exerçant sans trêve, y compris dans la pratique de son métier. Si le go est un sport cérébral non-professionnel et si le titre de champion ne rapporte que de la gloire, Farid Ben Malek vit néanmoins du jeu : il enseigne le go et, surtout, il est formateur en stratégie pour des entreprises.

Inventé y a 4000 ans

« J'enseigne le go et parallèlement la stratégie orientale. Le go a été inventé en Chine il y a quatre mille ans et, passant en Corée puis au Japon, il a imprégné toute leur culture. C'est une façon de penser, de vivre que nous ne connaissons pas en Occident où jamais aucun art n'a ainsi fécondé notre civilisation sinon... l'aptitude douteuse à se faire la guerre », dit-il.

Pour lui, le go n'est « qu'une passion parmi d'autres ». « Une passion comme la littérature, la philosophie, l'histoire, le cinéma, les arts... », souligne ce littéraire qui a fait des études scientifiques (« une sorte d'obligation, un père scientifique, d'où l'orientation quasi naturelle à laquelle on n'échappe pas quand on est un garçon »).

Farid Ben Malek est reparti vers ses Grandes Carrières, un quartier où il vit par choix.

« Je n'ai jamais vécu que dans les 18e, 19e et 20e arrondissements, des endroits où je me sens bien, qui vivent, qui ont encore ce parfum de Paris d'autrefois, populaire, divers, qu'on ne trouve en rien dans le 16e ou le 15e, des lieux plutôt morts... »

Marie-Pierre Larrivé

Le décès de Rouchka, institutrice à l'école Belliard

Rouchka Tepavac nous a quittés, trois jours avant la fête de Noël, emportée en quelques mois par un cancer qui s'était déclaré juste à la veille de son départ en vacances cet été. Elle avait 48 ans.

Rouchka était institutrice dans une "Clin" de l'école de la rue Belliard (classe d'initiation pour les enfants étrangers nouvellement arrivés et ne parlant pas encore le français). Elle était aussi très connue parmi les instituteurs du 18e pour sa bonne humeur, son allant, notamment dans sa participation, au printemps dernier,

aux actions contre le projet de réforme des retraites.

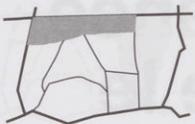
Elle avait une vraie passion pour le voyage. « La vérité, c'est qu'on ne sait comment nommer ce qui vous pousse. Quelque chose en vous grandit et détache les amarres, jusqu'au jour où, pas trop sûr de soi, on s'en va pour de bon. Un voyage se passe de motifs... »

Rouchka était la compagne de notre ami Thierry Nectoux, photographe, collaborateur du 18e du mois depuis le n° 2, au côté de qui nous sommes dans cette épreuve. ■

Le métro Porte- de-St-Ouen sera rénové en 2004

Dans le programme de travaux en 2004 de la RATP métro, figure la rénovation de la station Porte-de-St-Ouen. Les travaux s'échelonnent du 18 octobre 2004 au 11 mars 2005 et n'entraîneront pas la fermeture de la station. ■

Porte Montmartre



Un vœu pour un radar automatique boulevard Ney

Installer un radar automatique sur le boulevard Ney, c'est le vœu que le conseil d'arrondissement a adopté à l'unanimité, le 1er décembre dernier. Dans le cadre du dispositif Sarkozy, il est en effet prévu que des appareils contrôlant automatiquement la vitesse des véhicules soient implantés à Paris en 2004.

Ce vœu coïncide avec la volonté des riverains du quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt, qui avaient manifesté en juillet dernier pour sensibiliser aux problèmes posés par la véritable autoroute urbaine que forme le boulevard. Ils exigeaient notamment la présence d'agents aidant les enfants à traverser, revendication sur laquelle ils avaient obtenu gain de cause, et une verbalisation systématique des conducteurs enfreignant la vitesse maximale autorisée de 50 km/h.

Le gardien de l'OPAC crée des Pères Noël

Ils sont un certain nombre, parmi les gardiens de l'OPAC, dans les cités de la Porte Montmartre, à penser que leur rôle comporte aussi une part d'animation, afin de rendre plus agréable la vie en commun des habitants de leurs immeubles.

Ainsi l'un d'eux, M. Legrou, à l'occasion des fêtes de Noël, a créé et installé dans les cours d'immeubles rue Jean-Varenne, rue Arthur-Ranc, rue Henri-Brisson toute une peuplade d'ours, de rennes, d'ânes, de bonshommes de neige (sans neige) et de Pères Noël, pour la grande joie des enfants.

Mail Henri Huchard : la concertation a commencé

Une réunion de concertation a eu lieu le 3 décembre dernier. Elle avait pour objet les futurs aménagements envisagés sur la rue Henri Huchard

La rue Huchard court de l'avenue de la Porte-Montmartre à l'avenue de la Porte-de-Saint-Ouen. Un mail y est installé et prolonge ainsi le mail Binet situé de l'autre côté de l'avenue de la Porte-Montmartre. La présence de l'hôpital Bichat et de la faculté de médecine, installés au milieu de son parcours, l'a transformé en voie impasse au niveau de la rue Arthur Ranc. À par la faculté de médecine, tout le secteur est composé de HLM datant de la fin des années 20.

Pour cette première réunion de concertation d'une série dont le nombre n'est pas encore déterminé, il s'agissait pour la mairie du 18e et les services de la voirie, de répondre à plusieurs objectifs d'aménagement :

- remettre en état les trottoirs et la chaussée ;
- rénover l'éclairage public insuffisant et en mauvais état ;
- élargir les trottoirs pour gagner de la place sur l'automobile ;
- rendre le lieu plus confortable et agréable ;
- supprimer l'itinéraire malin qui permet de relier la Porte de Saint-Ouen à la Porte Montmartre ;
- et enfin poursuivre la piste cyclable qui s'arrête au bout de la rue Binet.

«Ce prolongement doit être pensé dans un grand axe qui court du 17e à la Villette» a expliqué Dominique Lamy, adjoint du 18e chargé de la voirie.

Que faire de cette rue ?

Actuellement, la rue Huchard est composée de deux trottoirs de 2 mètres de large, d'une chaussée de 9 mètres composée de pavés, sur laquelle les voitures circulent à double sens, d'un mail de 17 mètres de large planté par trois lignes d'arbres et de 41 places gratuites de stationnement. Du fait de



Thérèse Nanus

Le croisement de la rue Henri-Huchard et de la rue Arthur-Ranc est un endroit très dangereux pour les piétons.

la proximité du marché aux Puces, le week-end, un stationnement anarchique empêche les voitures qui y circulent d'avoir une bonne visibilité, ce qui met en danger la sécurité des piétons.

Que va-t-on faire de cette rue ? Faut-il la restituer à ses habitants en abandonnant une partie de la chaussée au profit du mail ?

D'ores et déjà on peut être sûr que le stationnement deviendra payant (avec un tarif résidentiel de 0,5 € par jour) pour l'ensemble du quartier. Ceci rentre dans la politique générale de la Ville de Paris qui souhaite que d'ici à deux ans il ne reste plus aucune place gratuite de stationnement dans la capitale. Le stationnement payant entraîne le passage deux fois par jour des contractuelles. Ces visites régulières permettraient les signalements des épaves et éviteraient le stationnement des voitures ventouses.

Sinon, plusieurs suggestions ont été émises par la population : «Il faudrait que les rues du secteur transformées en rues piétonnes le week-end de 8 h du matin à 20 h. Car ici, c'est le marché aux Puces qui pose problème». «Une piste à trottinette ou à roller serait bien plus effi-

cace qu'une piste cyclable...» «Peut-on fermer la rue Gérard-de-Nerval ?» «On est deux cents locataires et il n'y a que trente places de stationnement.» «Pour la piste cyclable, il faudrait installer des petits murets car rue René Binet, les voitures stationnent dessus».

Trois hypothèses

Trois pistes de travail ont été définies à l'issue de la réunion : la première consiste à fermer totalement le secteur à la circulation en installant une placette au croisement du mail et de la rue Arthur-Ranc ; la deuxième, à laisser le secteur ouvert à la circulation, en mettant une piste cyclable, en élargissant les trottoirs, en modifiant le stationnement et en transformant la rue Gérard-de-Nerval en impasse ; et enfin la troisième qui reprend les points de la deuxième piste de travail mais qui n'octroierait qu'un seul sens de circulation aux voitures.

Une deuxième réunion où les services présenteraient des plans illustrant ces trois hypothèses est prévue fin janvier ou début février.

Nadia Djabali

Vous voulez nous aider ? Abonnez un de vos proches

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 € | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 € |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger : 23 € |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

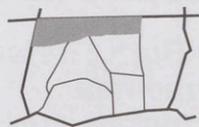
Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.





Hôpital Bichat : un plan d'économies draconien

Pour répondre au gouvernement qui enjoint à l'Assistance publique de réaliser des économies à tout prix, l'intersyndicale des personnels de l'hôpital Bichat se mobilise.

Dès le 1er octobre, de divers côtés s'exprimaient des inquiétudes à la suite des mesures annoncées par le gouvernement à l'encontre de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Bertrand Delanoë, dans un communiqué de presse, rappelant que cette institution représente à elle seule 50 % de l'hospitalisation francilienne, indiquait qu'« il est prévu que 230 millions d'euros soient attribués en quatre ans à l'AP-HP, à condition que celle-ci parvienne, dans le même temps, à réaliser 240 millions d'économies, soit 60 millions d'euros par an ».

Et le maire de Paris concluait : « Nous souhaitons souligner solennellement la gravité des répercussions qu'entraîneront de telles décisions. Et plus que jamais, nous jugeons indispensable la mobilisation de moyens significatifs et pérennes au service des missions de l'AP-HP ».

La situation n'est pas brillante

Quelles seraient les conséquences de telles mesures à l'échelle d'un hôpital ? Sur le 18e arrondissement, Bichat étant le plus important, nous avons fait le point avec la déléguée

syndicale CGT. Déjà la situation actuelle n'est pas brillante. Par manque de personnel, deux cents lits chaque jour sont fermés sur un total de 965 lits. Au premier semestre 2003, l'activité avait baissé de 4,7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par ailleurs, certaines spécialités font cruellement défaut ; ainsi, par exemple, il n'y a pas à Bichat de chirurgien cardiaque, les carrières hospitalières étant de moins en moins attractives et le numerus clausus ayant limité le nombre de médecins.

Le programme des restrictions

C'est dans ce contexte que s'est réuni en novembre le comité technique local d'établissement (l'équivalent du comité d'entreprise dans une entreprise privée). La directrice générale de l'hôpital a présenté aux élus du personnel son « plan de retour à l'équilibre » (PRE, que les syndicats ont rebaptisé dans un tract *Programme de restrictions extrêmes*). Celui-ci préconise :

- une augmentation de l'activité de 3 à 4 % dans les services cliniques, sans effectifs supplémentaires ; seuls les services qui auront réussi ce tour de force pourront

conserver leurs emplois ;

- une baisse importante des moyens de remplacement en intérim ;

- des transferts de services entre l'hôpital Beaujon et Bichat ;

- le regroupement d'activités entre Bichat et Beaujon pour réduire le personnel ;

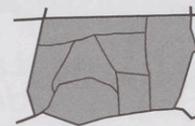
- la réduction des gardes et des vacations des médecins ;

- des suppressions de postes dans les services administratifs.

Toutes ces mesures signifient pour le personnel, médical et non médical, qu'il sera corvéable à merci, qu'il aura des horaires inconciliables avec une vie privée et familiale, estimant la responsable CGT.

Pour répondre à ce PRE, pour défendre les conditions de travail et la qualité des soins, l'intersyndicale CFDT-UNSA-CGT-SUD-CFTC avait appelé à une assemblée générale le 25 novembre et à un rassemblement le 28 novembre devant le siège de l'AP-HP. Une intersyndicale qui annonce qu'elle reste mobilisée et qui clame haut et fort, et à raison, que « l'hôpital n'est pas une entreprise privée et le malade n'est pas un bien de consommation ! »

Claude Thomas



Un projet de Maison de l'environnement dans le 18e

Le projet de créer une Maison de l'environnement dans le 18e se précise. Elle concernerait les 18e et 19e arrondissements, peut-être aussi le 10e. « Maison de l'éducation à la ville et à la citoyenneté », elle aurait pour fonctions principales :

- d'offrir aux associations travaillant sur ce terrain un lieu pour échanger expériences, informations, connaissances,
- d'être un lieu de formation, tant auprès des jeunes (liaison avec les écoles et les centres de loisirs) que des personnes ayant des responsabilités touchant à l'environnement.

La création d'une Maison de l'environnement figurait dans le programme des listes de gauche lors des municipales de 2001.

Une première réunion pour préciser le projet s'est tenue en octobre, à l'initiative des maires-adjoints chargés de l'environnement dans le 18e et le 19e. Trente-et-une associations y avaient délégué des représentants, ainsi qu'un certain nombre de services et établissements publics (de l'Éducation nationale à l'Agence pour la maîtrise de l'énergie). D'autres réunions plus restreintes ont travaillé sur les statuts, le fonctionnement, etc., et une réunion large avec les partenaires locaux est prévue fin janvier.

La Maison de l'environnement aurait un statut associatif. Son lieu d'implantation n'est pas décidé, une des hypothèses envisagées est le pavillon situé 45 rue d'Auberwilliers, à l'entrée de la cour du Maroc. Date d'ouverture envisagée (à confirmer) : 2006.

Une fresque à l'école Binet dans le cadre d'un échange franco-brésilien

Noëli Monier



L'artiste brésilienne devant l'école Binet.

L'école Binet, près de la Porte Montmartre, va être la vedette d'un échange artistique franco-brésilien. Un artiste parisien, Philippe Mayaux, est actuellement à Sao Paulo, au Brésil, où il réalise, pour le 150e anniversaire de la fondation de la ville, une gigantesque fresque de 200 mètres de long sur 8 mètres de haut, sur un mur longeant une voie routière rapide qui traverse la ville. Sao Paulo est une énorme ville de quinze millions d'habitants (Paris en a moins de deux millions) et, nous a-t-on dit, cent

mille voitures passeront chaque jour devant cette fresque, qui devrait être achevée le 25 janvier.

En échange, une artiste de Sao Paulo, Carmela Gross, va réaliser une fresque à Paris. Celle-ci sera inaugurée début mai lors des journées internationales des maires de grandes villes, qui se tiennent cette année dans notre capitale. C'est Bertrand Delanoë qui a choisi

l'école Binet comme localisation.

Carmela Gross est venue à Paris en décembre pour examiner le lieu sur lequel elle devra travailler. Ce n'est pas évident : il s'agit de deux murs donnant sur la cour (visibles de la ruelle qui longe l'école, et du square), comportant beaucoup de fenêtres. Carmela Gross devra les intégrer dans la conception de son œuvre, qui couvrira aussi une portion de sol.

Elle va réaliser ses maquettes chez elle à Sao Paulo et reviendra en février pour ouvrir le chantier. Un atelier sera

mis à sa disposition par la Ville, probablement à la Cité internationale des arts, rue Norvins.

On réfléchit actuellement à la manière d'associer les enfants des écoles Binet à cette initiative. ■

Un nouveau restaurant dans votre quartier

Entre la rue du Poteau et la porte de Clignancourt
Produits régionaux et vins du terroir

le rez-de-chaussée

65, rue Letort, 75018 Paris

Tél/fax : 01 42 64 64 39

Mail : lerez-de-chaussée@wanadoo.fr

Ouvert midi et soir

Fermeture le dimanche et le lundi soir

La Folie du docteur Esprit Blanche

La Folie Sandrin : on appelle ainsi une maison située tout en haut de la Butte, datant du XVIII^e siècle, une des plus belles de Montmartre. Elle a abrité notamment la clinique pour malades mentaux dirigée par le docteur Blanche, où ont été soignés des malades illustres.

On ne sait pas quelle orthographe est la bonne pour désigner la belle maison ancienne qu'on voit derrière une grille, 22 rue Norvins : *Folie Sandrin* (comme on écrit maintenant) ou *Folie Cendrin* (comme on écrivait autour de 1900). Au XVIII^e siècle, dont date ce bâtiment, une "folie", c'était une maison d'agrément à la campagne construite par de riches citadins.

Et on ne sait pas grand chose du sieur Antoine-Gabriel Sandrin qui acheta le 12 mars 1774 une propriété d'un arpent et demi (environ 4 000 m²) au bout du village de Montmartre et y fit construire une "folie".

Ce n'était pas la première maison de campagne construite à Montmartre et à Clignancourt par de riches Parisiens. Pour n'en citer que quelques-unes, il y avait, pas loin, la *maison de Rosimond*, ainsi nommée en référence à un de ses anciens propriétaires, comédien de la troupe de Molière (maison devenue de nos jours le Musée de Montmartre). Plus bas, du côté de la *fontaine du Bucq*, une grande maison construite près du *moulin des Brouillards*, propriété en 1772 d'un avocat au Parlement. À hauteur de l'actuel 101 rue Marcadet, l'*hôtel de la Boule d'or*, manoir des seigneurs de Clignancourt (aujourd'hui détruit). À hauteur du 71 rue Marcadet, un bâtiment qu'on devait appeler un peu plus tard l'*hôtel Labat* (aujourd'hui détruit), propriété au XVIII^e siècle d'un maître-chirurgien, et au 75, l'*hôtel Mathagon*, (qui existe toujours) bâti par un receveur général des finances. Près de l'actuelle rue de Clignancourt, le *Château rouge* (aujourd'hui détruit). Et aussi une maison appartenant à l'écrivain Boileau, et bien d'autres encore...

La douce bienveillance du docteur Prost

En 1795, un nommé Pruneau, marchand de vin de la rue Saint-Honoré, devient propriétaire de la *Folie Sandrin*. L'acte notarié, passé devant M^e Noël jeune, décrit la maison : un corps de logis de deux étages, couvert de tuiles, éclairé au sud par vingt-sept croisées, avec au rez-de-chaussée un grand salon, boudoir, salle de billard, cuisine et office, et deux étages supérieurs de neuf pièces chacun, avec aussi à l'arrière un parc planté d'arbres fruitiers, et sur le devant une terrasse ornée d'un puits et d'ormes en quinconce.

Cette propriété passe en 1805 aux mains du docteur Pierre-Antoine Prost, spécialisé dans le traitement des maladies mentales. C'est ainsi que la *Folie Sandrin* est devenue au sens propre, par une ironie de l'histoire et du vocabulaire, une maison pour les fous.

Le docteur Prost est un médecin progressiste, disciple du grand Pinel, le fondateur du courant "moral et philanthropique" qui va transformer la façon d'aborder les maladies mentales en France. Quand il arrive à Montmartre, le docteur Prost est déjà l'auteur de plusieurs ouvrages médicaux, notamment un *Essai physiologique sur la sensibilité*. En 1806 et 1807 il publie deux brochures sous le titre *Deux coups d'œil physiologiques sur la folie, exposé des causes essentielles de cette mala-*

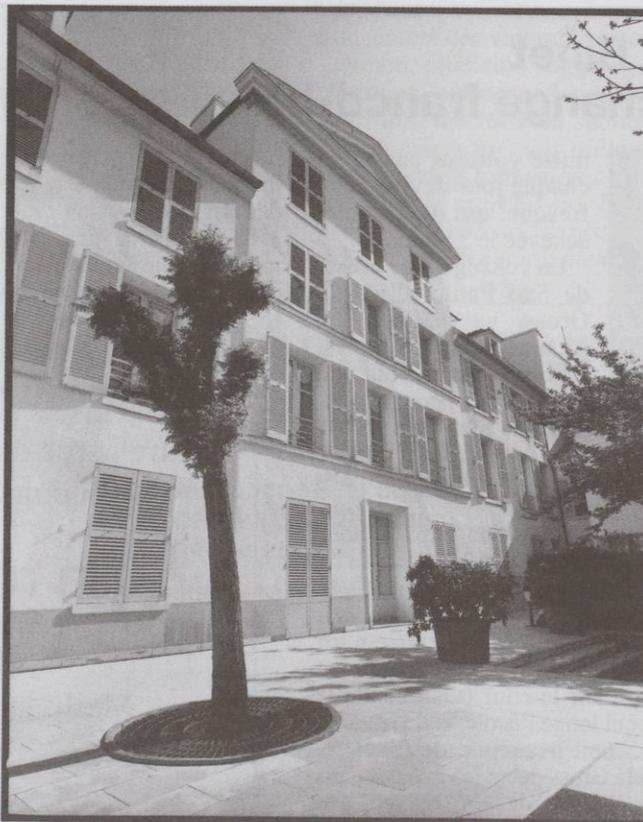
die, suivi de l'indication des divers procédés de guérison.

Il pense que, « au lieu de rechercher uniquement les causes organiques de la folie dans le désordre cérébral », il faut aussi étudier le lien entre le psychisme et le reste du corps, notamment « les organes glandulaires ».

Il évoque la nécessité d'un climat de « douce bienveillance ». Il écrit : « Dans le grand nombre des maisons destinées à recevoir les aliénés, il en est quelques-unes où les malades sont traités. Dans beaucoup d'autres, ils ne sont qu'éloignés de la société, ils n'y reçoivent aucun secours, aucun traitement. (...) Celui qui se consacre à la direction d'un pareil établissement doit être à la fois le médecin, l'infirmier, l'ami, le consolateur, le confident de ses malades. »

Une douzaine d'années plus tard, en 1818, un célèbre aliéniste (on ne disait pas encore psychiatre), le docteur Esquirol, mènera une enquête sur les asiles de fous à travers la France, à la demande du ministre de l'Intérieur. Il en sortira épouvanté, comme cela apparaît dans son rapport : « Je les ai vus nus, couverts de haillons, n'ayant que la paille pour se garantir de la froide humidité du pavé sur lequel ils sont étendus. Je les ai vus grossièrement nourris, privés d'air pour respirer, d'eau pour étancher leur soif, et des premiers besoins de la vie.

Ci-dessous : Le bâtiment principal de la "Folie Sandrin" tel qu'il est aujourd'hui.



Christian Adhin (www.chambrenoire.com)

Je les ai vus livrés à de véritables geôliers, abandonnés à leur brutale surveillance. Je les ai vus dans des réduits sales, infects, enchaînés dans des antres où l'on craindrait de renfermer des bêtes féroces... » Il décrira les gardiens cognant sur les patients avec leurs trousseaux de clés, les malades qu'on enchaîne sur une dalle dans la cour une heure par jour pour leur faire prendre l'air...

On mesure à quel point la pratique du docteur Prost à Montmartre était à l'opposé de la pratique dominante de l'époque, celle que décrit Esquirol et qui avait cours par exemple dans les grands asiles parisiens, à l'Hôtel Dieu, à la Salpêtrière, à Bicêtre, à Charenton.

Le passage du chef de cavaliers russes

En 1814, lors de la prise de Montmartre par les troupes russes et prussiennes (voir la rubrique Histoire du 18^e du mois, octobre 2003), le comte de Langeron, général dans l'armée russe, voulut établir son quartier général à la Folie Sandrin.

Langeron était un aristocrate français, qui avant la Révolution avait combattu pour l'indépendance de l'Amérique au sein du corps expéditionnaire français. Émigré en 1791, il était passé au service de Catherine II de Russie. Il a participé en 1814 à l'invasion de la France par les troupes européennes coalisées. À la tête d'un régiment de cavaliers russes, il s'illustra dans les durs combats en Picardie autour de Craonne, puis dans la bataille de Paris qui précéda de peu la chute de Napoléon I^{er}. Il a écrit des *Mémoires* où il raconte, entre autres, son passage à la Folie Sandrin :

« Au milieu du tumulte de l'assaut, les habitants de Montmartre avaient déserté leurs maisons ou s'étaient cachés dans les caves. Mes adjudants marquèrent mon quartier dans la maison la plus élevée de la ville, où ils ne trouvèrent personne. C'était l'hospice des fous tenu par M. Prost. À peine fus-je entré dans la maison que tous ces fous dans des costumes bizarres vinrent m'entourer. Je ne pouvais comprendre ce que signifiait cette mascarade, mais la maîtresse de la maison reparut et me pria de l'aider à faire rentrer tous ces masques dans leurs chambres, ce que je lui accordai. »

Gêné par l'agitation que les combats avaient déclenchée parmi les pensionnaires de la maison Prost, le comte de Langeron n'y resta guère plus d'une journée.

Les brav'gens n'aiment pas que...

En 1810 et en 1818, Prost agrandit la maison en construisant d'abord un "pavillon chinois" dans le parc, puis en adjoignant un autre corps de logis au bâtiment principal (aujourd'hui au 22 bis rue Norvins). Son principe est que chaque patient doit avoir sa chambre.

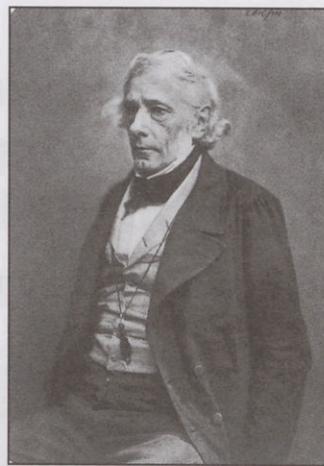
Mais le docteur Prost est mal vu des villageois de Montmartre. À cette époque déjà, "les brav'gens" (pour parler comme Brassens dans une de ses chansons) n'aiment pas voir près de chez eux des



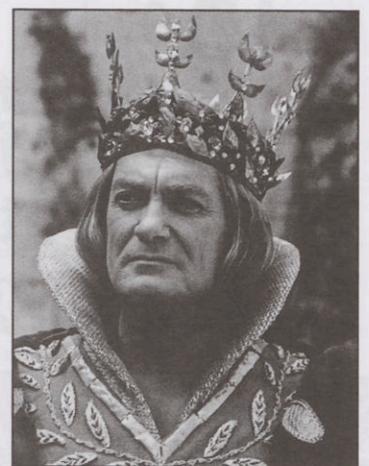
Le docteur Esprit Blanche. (C'est l'unique photo qu'on a de lui.)



La comtesse La Valette, malade la plus romanesque d'Esprit Blanche.



Gérard de Nerval. Cette photo par Nadar est très célèbre.



Jean Marais, ici dans le film *Peau d'âne*, de Jacques Demy.

établissements où l'on accueille des gens qui sortent de la norme. La construction du nouveau corps de bâtiment est l'occasion d'une polémique : les voisins dénoncent Prost au maire de Montmartre, Jean-Claude Favaret, sous prétexte qu'au deuxième étage il a fait reposer des corps de cheminées sur des poutres en bois, ce qui est contraire aux règlements.

Ils exigent la démolition. Le maire demande au préfet, et obtient, l'autorisation d'une inspection. Prost lui refuse l'entrée du bâtiment... et, semble-t-il, les choses en restent là. Mais deux ans et demi plus tard, en mars 1821, Prost vend sa maison de santé, et s'en va.

Il choisit cependant pour lui succéder un médecin qui lui paraît avoir les mêmes idées que lui, le jeune Esprit-Silvestre Blanche, 25 ans, fils d'un chirurgien de la Garde nationale de Napoléon. L'inventaire mentionne quelques lits à sangle, mais pas de camisoles de force, ce qui indique bien l'atmosphère libérale de la maison. Esprit Blanche va diriger cet établissement selon les mêmes principes jusqu'en 1847, et c'est la période la plus illustre de l'histoire de la Folie Sandrin.

Esprit Blanche, ainsi que son frère aîné Antoine-Emmanuel qui dirige le département des aliénés à l'hôpital de Rouen, et après eux Émile Blanche, fils d'Esprit, comptent parmi ceux qui vont faire évoluer la façon de traiter les malades mentaux.

La dernière séance du comédien

Esprit Blanche et sa femme Sophie, aidés de leurs trois médecins assistants, se veulent proches de leurs malades en permanence, de jour et de nuit, avec un dévouement inlassable. Ils utilisent des méthodes classiques, ils ont fait par exemple installer des bains glacés où l'on plonge les malades en crise, ou des douches au jet. Mais ils accordent aussi beaucoup d'importance à l'écoute de leurs pensionnaires. Inconvénient de ces méthodes : elles nécessitent de la disponibilité en temps, donc elles sont chères, et il n'existe à l'époque aucun système de sécurité sociale ! La maison du docteur Blanche reçoit donc principalement des patients de milieux relativement aisés, bien qu'il soigne aussi gratuitement, par générosité, des gens qu'on lui a confiés.

Très vite, sa réputation s'étend dans les milieux intellectuels, ce qui lui vaut d'accueillir des malades illustres.

Citons l'auteur dramatique Lassailly, l'écrivain Antoni Deschamps, traducteur de la *Divine comédie* de Dante, et Jacques Arago, frère du savant, et Eugène Hugo, frère de Victor, à qui Alfred de Vigny rend visite (Eugène Hugo ira ensuite chez le docteur Esquirol).

Ou cette ancienne demoiselle d'honneur de Marie-Antoinette qui était, raconte-t-on, tombée amoureuse de Robespierre. Ou encore le docteur Four, revenu fou d'Amérique où il avait été fait prisonnier par les Indiens.

Ou encore le général Travot, ancien soldat de la Révolution puis de l'Empire : c'est lui qui durant la guerre de Vendée avait capturé Charrette, chef de l'insurrection royaliste. En 1815, après le retour des Bourbons, il a été condamné à mort, puis sa peine a été commuée en vingt ans de réclusion, mais il en a perdu la raison. Il finit ses jours chez le docteur Blanche où, raconte un témoin, il ne supporte pas qu'on le touche, et siffle sans cesse des airs patriotiques de la révolution de 1793.

Ou l'acteur Monrose qui un jour, au milieu d'une représentation, s'est mis à dérailler, mélangeant les textes de plusieurs pièces, puis enchaînant sur une suite ininterrompue de mots incompréhensibles. Il était devenu fou, on le confia au docteur Blanche. Mais Monrose exprima le désir de jouer une dernière fois devant son public, à la Comédie française, pour lui dire adieu. Il joua le rôle de Figaro dans *Le mariage de Figaro*. Une foule considérable était venue. Esprit Blanche se tenait en coulisse, prêt à intervenir, mais Monrose joua jusqu'au bout sans se tromper. Les spectateurs racontent seulement qu'au troisième acte sa voix se mit à trembler lorsqu'il dut dire la réplique : « *Il est fou ! Il est fou ! Il est fou !* » Après quoi le docteur Blanche le ramena à Montmartre.

Le cas le plus romanesque est celui de la comtesse La Valette, née Émilie de Beauharnais, éprise dans sa jeunesse de Louis Bonaparte, frère de Napoléon. Elle avait été mariée de force par l'empereur à Antoine La Valette, un fils de limonadier devenu aide de camp de Napoléon et comte, et au fil des ans elle était devenue de plus en plus amoureuse de son mari. Mais en 1815, au retour des rois, celui-ci est jeté en prison. Émilie décide de le faire évader. Elle obtient le droit de le visiter seule à seul dans sa cellule, échange ses vêtements avec lui, lui permettant de sortir de la prison déguisé en femme. Mais Émilie est condamnée et elle perd la raison. Elle ne reconnaît pas son époux lorsque celui-ci, rentré en France en 1822, lui rendra visite à Montmartre... et il ne reviendra plus.

Les promenades de Gérard de Nerval

Le chroniqueur Alphonse Karr, lui-même montmartrois, écrit : « *Dans le monde des lettres et des arts, si quelqu'un devenait fou ou était blessé en duel, on commençait par le porter chez Blanche, sans s'inquiéter de savoir*

comment serait payée la pension – les soins nous n'en parlons pas. Quelquefois elle était payée par la famille, quelquefois par un ministère si le malade était illustre, quelquefois elle ne l'était pas, et celui qui s'en inquiétait le moins, c'était encore Blanche. »

Le malade le plus célèbre d'Esprit Blanche est le poète Gérard de Nerval qui fit trois séjours dans sa maison de santé entre 1841 et 1855, année où on le trouva pendu dans la rue de la Vieille Lanterne après trois mois d'errance sans domicile fixe. Nerval avait de longues périodes de lucidité entrecoupées de crises. Le docteur Blanche le laissait sortir pour des promenades dans Montmartre, et plus tard dans Passy. L'œuvre de Nerval témoigne de cette alternance, avec des pages lumineuses comme celles de *Sylvie* et des *Filles du feu*, et d'autres récits, non moins admirables, où il raconte ses hallucinations, comme dans *Aurelia*. Nerval a aimé Montmartre, il en parle merveilleusement dans ses *Promenades et souvenirs*.

En 1847, Esprit Blanche quitte Montmartre pour installer sa clinique dans une maison plus grande, à Passy, où son fils Émile prendra sa relève à sa mort en 1852. D'autres patients célèbres y séjourneront : Charles Gounod, Marie d'Agoult l'amie de George Sand et de Liszt, Théo Van Gogh le frère de Vincent, Guy de Maupassant, etc.

Une pension de demoiselles

Divers propriétaires se succèdent alors à la Folie Sandrin à Montmartre, entre autres, de 1870 à 1875, une veuve Mathieu qui y tient une pension de demoiselles, puis un fabricant de broderies nommé Gilbert, puis un certain docteur Wilkens. Vers 1910, c'était un Institut normal de jeunes filles, et ensuite la maison devint une école privée catholique. Brigitte Houdinière, la présidente du Comité des fêtes du 18e (voir son portrait dans notre n° 100) se souvient d'y avoir été élève et André Roussard, dans son *Dictionnaire des lieux à Montmartre*, indique que l'acteur Jean-Pierre Cassel y avait inscrit ses enfants.

La Ville de Paris a acheté en 1972 l'ensemble des bâtiments et le parc de la Folie Sandrin, a rénové et loué les corps de logis. Jean Marais y avait un appartement, où il vivait lorsqu'il était à Paris. Michèle Morgan et Gérard Oury y ont également habité, raconte André Roussard. Dans le parc, la Ville a construit un ensemble de pavillons qui forment maintenant la *Cité internationale des artistes*.

Noël Monier

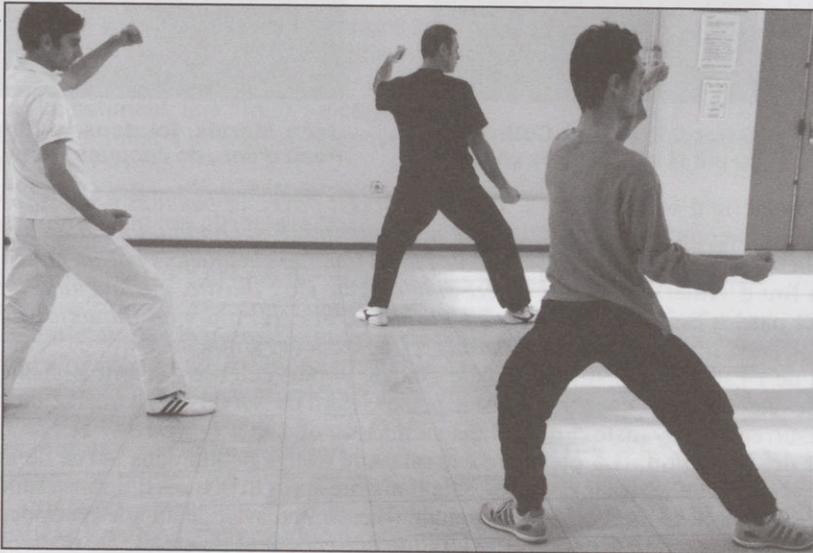
À ceux qui voudraient en savoir plus sur Esprit et Émile Blanche, on conseillera le livre de Laure Murat, La maison du docteur Blanche (éditions J.C. Lattès), d'où est tirée une partie de la documentation de cet article.

18^e
SPORT

Professeur de taï chi, de qi gong et d'aïkido

À Championnet-Sports, Gérard Cipres enseigne ces trois disciplines, sources d'équilibre.

Florence Delahaye



12 enfants et 90 adultes pratiquent le taï chi à Championnet-sports.

Les arts martiaux nous ont toujours fascinés, toutes générations confondues. La pratique du taï chi associé au qi gong a connu en France, ces dernières années, un essor exponentiel. Phénomène de société, de mode sûrement... et puis 2003, année de la Chine en France, a favorisé cet engouement. Harmoniser la pensée, le corps, dans la non violence, c'est avant tout viser à l'amélioration de notre être.

Le taï chi chuan, discipline chinoise, art martial ancestral, utilise l'énergie interne pour développer souplesse et concentration. Sa pratique consiste à exécuter des suites de mouvements très lents, les "formes" qui miment un combat contre un adversaire. Le taï chi est basé sur l'équilibre et l'alternance entre les principes yin et yang de défense et d'attaque, d'ouverture et de fermeture. Grâce à l'action conjuguée des mouvements et de la respiration, on apprend à se détendre et à lutter, en particulier, contre le stress.

Le qi gong, (la pensée chinoise ne dissocie pas le qi, énergie, du gong, travail) permet à travers des exercices d'étirement et de détente d'acquérir une énergie interne beaucoup plus fluide. Le qi gong est indissociable de la médecine traditionnelle chinoise.

Gérard Cipres enseigne simultanément ces deux disciplines à Championnet-Sports. À 20 ans, il est devenu adepte d'arts martiaux et a découvert une rigueur et une philosophie de vie. Le voilà "dans la baignoire"... il y est encore, heureux comme un poisson dans l'eau ! Il a quitté son milieu professionnel pour devenir, en 1978, professeur d'aïkido, discipline japonaise qu'il continue à enseigner. En 1996, le voilà professeur de taï chi :

«J'ai été conquis très tôt par la pra-

tique de ces arts. Garder des appuis solides, tenir des postures, tout en domestiquant son environnement et l'espace... C'est une école de patience et de persévérance qui a amélioré sans aucun doute mon équilibre et la prise de conscience de mon corps. J'ai voulu transmettre et faire partager toutes ces valeurs.»

Persévérance et humilité

Cette année, il y a à Championnet 12 enfants et 90 adultes qui pratiquent le taï chi. «Ce qu'il y a de remarquable est de s'apercevoir qu'en l'espace de trois à six mois le comportement des pratiquants est sérieusement modifié. Même sans aptitude physique, avec rigueur et une certaine étiquette de la pratique, l'élève installe une véritable décontraction et renforce la régulation de ses énergies. Depuis que j'enseigne, je n'ai eu que quatre véritables échecs, ce qui laisse supposer que le bien-être acquis par cette pratique est bien réel, déclare Gérard.

«Quand les mouvements sont bien exécutés, ils apparaissent rythmés, sans effort et suivant un flux continu sans interruption. C'est pour toutes ces raisons, avec aucune contre-indication, que l'on peut pratiquer à tout âge. Pour en découvrir toutes les richesses, il faut de la persévérance et beaucoup d'humilité.»

Prochaine étape, Gérard a été approché par des services de gériatrie et des maisons de retraite pour dispenser son art qui a également des effets thérapeutiques aux niveaux physiologiques (système nerveux, circulatoire, respiratoire, digestif).

Michel Cyprien

□ Championnet-sports, 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 29 09 27. www.championnet-sports.org

18^e
CULTURE

Le 18e aura son parquet de bal

Pour remédier, dans notre arrondissement, au manque de salles où on pourrait faire des concerts, jouer des pièces de théâtre, tenir des réunions publiques, organiser des fêtes et des bals, l'adjointe au maire du 18e chargée de la culture, Danielle Fournier, a eu une idée : faire acquérir un *parquet de bal* par la municipalité. C'est ainsi qu'on désignait naguère (et, dans certaines régions, encore aujourd'hui) ces constructions en bois qu'on peut déplacer facilement d'un endroit à un autre, monter en quarante-huit heures, dans lesquelles des petits orchestres organisaient les "baloches" de villages, et qui peuvent contenir 250 à 300 personnes.

Le coût d'un tel équipement est évidemment bien inférieur à celui d'un bâtiment en dur, et les fabricants en proposent aujourd'hui qui offrent toutes les garanties de sécurité.

Le conseil d'arrondissement en a approuvé le principe à sa réunion du 1er décembre.

Première implantation prévue pour ce *parquet de bal* : devant la halle Pajol, où il resterait jusqu'à ce que commencent les travaux d'aménage-



ment de ces terrains (voir page 15). Toutefois, la date d'installation de cet équipement n'est pas encore connue : une contribution de la région Île-de-France à son financement est en effet nécessaire. Le maire du 18e va déposer officiellement cette demande de subvention à la région. Les contacts préalables laissent penser qu'il y aura un accord, mais ce n'est pas encore venu en délibération devant le conseil régional, on ne sait donc pas quand les fonds nécessaires à l'achat du *parquet de bal* seront réunis en totalité. ■

Subventions à des projets culturels dans le 18e : la commission est en place

Depuis deux ans, les mairies d'arrondissement disposent d'un budget propre, une "dotation", pour subventionner les activités culturelles sans être obligées de passer par un vote au Conseil de Paris. Il s'agit de subventions ponctuelles, d'un montant limité, concernant des projets précis (et non pas le fonctionnement global d'une association), mais qui peuvent être attribuées plus rapidement que par la procédure relativement lourde du Conseil de Paris. Une commission a été mise en place dans le 18e, auprès de l'adjointe chargée de la culture, pour l'attribution de ces financements.

Sa composition : des élus du 18e, des représentants de la mairie centrale

(du maire de Paris et de son adjoint chargé de la culture), des représentants des conseils de quartier, ainsi que des équipes de développement local des quartiers bénéficiant d'un *contrat de ville* (Goutte d'Or, Chapelle, Porte Montmartre), du Conseil de la jeunesse du 18e, de l'Éducation nationale.

Le choix entre les projets déposés par des associations se fait «après une évaluation sérieuse des projets» et en «tenant compte des diverses composantes sociologiques de l'arrondissement et des besoins identifiés», indique-t-on.

Un bilan des subventions attribuées en 2003 dans ce cadre sera publié en février par la mairie. ■

Impression Diffusion Graphique
L'imprimerie coopérative



au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg18@noos.fr

L'histoire des déambulations de trois "chibanis" entre la Goutte d'Or et la gare du Nord

Noël Morner



Immigrés algériens à la gare du Nord dans les années 80. «La gare, sorte de havre, de port, ventre de baleine pacifique...»

● *Gare du Nord*, roman d'Abdelkader Djemaï. Éditions du Seuil. 90 pages. 11 €.

Ce sont trois "chibanis" (anciens), trois septuagénaires venus d'Algérie dans les années 50 travailler en France – Béthune, Lyon, Marseille puis Paris – et maintenant, la retraite venue, ancrés quartier de la Goutte d'Or.

On les appelle Bonbon (parce qu'il est si doux), Bartolo (le balourd) et Zalamite (vif comme une allumette). Ils vivent au Foyer de l'Espérance (lieu fictif non spécifiquement situé mais qui devrait se trouver entre les rues de Chartres et des Islettes ou de la Charbonnière) et ils fréquentent assidûment la Chope verte, un bistrot chaleureux, tout proche du foyer, tenu par Mazout et la belle Zaza et où ils rencontrent des amis, Hadj Fofana Bakery, le marabout, ou Med, l'écrivain public qui ressemble à l'auteur de ce roman tendre sur un autre visage de la France..

Ils déambulent dans le quartier et ses petites rues, poussant parfois jusqu'à la place Clichy, «exposés au gaz des voitures, aux autocars de touristes, aux sex-shops, aux vitrines racoleuses» ou jusqu'au marché de la Porte de Clignancourt, «s'amusant de la naïveté des joueurs de bonneteau et s'étonnant du prix mirobolant des vieux meubles».

Ils déambulent, regardent les étalages, achètent à manger mais ne mangent pas dans la rue («cela

ne se fait pas, cela n'est pas bien»), s'arrêtent pour se reposer square Saint-Bernard «aux allures de place de village, bruissant de cris d'enfants tandis que les adultes, à l'ombre des acacias, échangeaient leurs souvenirs, leurs angoisses et leurs restes d'espoir». Et puis, au fil des promenades et du déroulement de leurs souvenirs, les trois amis se sentent irrésistiblement attirés par la Gare du Nord, sorte de havre, de port, de «ventre de baleine pacifique et chaleureuse».

Le roman d'Abdelkader Djemaï s'intitule *Gare du Nord* et effectivement, la gare est symbole de départ, d'arrivée, de voyages, de retour au pays, un réconfort pour ces exilés, mais l'auteur s'est essentiellement attaché au portrait des trois vieux et

de leurs amis, à «ces gens venus d'ailleurs, se plaignant rarement mais ayant connu l'humiliation, les maladies, ayant dû cacher, essuyer leurs larmes, ayant laissé leurs femmes et leurs gamins de l'autre côté de la mer». Son livre toutefois n'est pas amer, il déroule aussi tous les bons souvenirs, les joies simples (les films et les chanteurs passant au *Louxor*, la saveur des esquimaux glacés), les découvertes (les premiers téléviseurs vus dans les vitrines), la chaleur des amitiés.

Né en 1948 à Oran, journaliste puis écrivain, Abdelkader Djemaï, qui vit en France depuis 1993, est l'auteur de nombreux romans (notamment la trilogie *Sable rouge*, *Rue de l'Aigle*, *L'été de cendres*) racontant, dit-il, «l'Algérie actuelle, paisible et violente, tendre et tragique», mais il entend maintenant, «ayant donné tout ce qu'il a pu à l'Algérie», aborder l'autre rive, continuant cependant «dans la veine qui est mienne, des romans simples, limpides, sincères, sans pathos».

Présentant récemment son *Gare du Nord* à la bibliothèque de la Goutte d'Or, rue Fleury, l'écrivain a dévoilé le projet de son prochain roman, la confrontation père-fils, celle de deux générations d'Algériens de France : les immigrés et les enfants d'immigrés, une histoire d'imprégnation, d'intégration, d'assimilation, de double culture facile ou difficile à assumer.

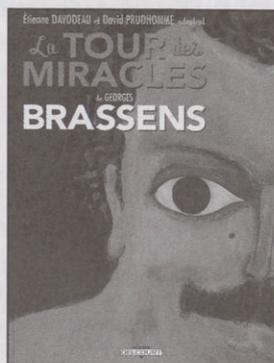
Marie-Pierre Larrivé

Où l'on découvre un romancier nommé Georges Brassens

● *La Tour des miracles*. Bande dessinée d'Étienne Davodeau et David Prudhomme adaptée du roman de Georges Brassens. Éditions Delcourt. 72 pages. 14,95 €.

«En ce temps-là, nous habitons Montmartre, une maison miraculeuse.» Ainsi commençait un roman publié en 1953 par Georges Brassens, le seul qu'il ait jamais écrit, avant de devenir le "polisson de la chanson". Ce livre, introuvable depuis des lustres, voici que deux bédéistes viennent de l'adapter, Étienne Davodeau au scénario et David Prudhomme au dessin.

N'attendez pas de découvrir le Montmartre connu (seule passe une référence à la rue Lamarck, où un panneau engage l'engance militaire à passer au



large si elle ne veut pas se faire tirer comme des lapins), l'œuvre est toute d'imagination délirante.

Toutefois, dans cette maison miraculeuse vit en communauté et en promiscuité tout un petit monde qui préfigure les vagabonds anars, les marginaux, les bonnes putes, les amoureux et les braves vieux chers au futur "pornographe du phonographe". Il y a même un certain *Corne d'Auroch* parmi les habitants de cette baraque bizarre appelée *Tour des miracles*. Il y a aussi quelques jolies

funérailles d'antan et puis des curés, des bourgeois, des argousins, des huissiers et créanciers... toute une engance. C'est Brassens avant Brassens ressuscité. C'est jouissif.

M.-P. L.

Alphonse Allais, roi du canular, a 150 ans

Alphonse Allais, sans doute le plus célèbre auteur de canulars de l'histoire de France, une des figures marquantes du *Chat noir* à Montmartre, auteur d'un nombre incalculable de contes humoristiques, est aussi, aux yeux de ceux qui pensent que la littérature ne se limite pas aux genres sérieux, un grand écrivain. Né le 20 octobre 1854, on fêtera cette année son 150^e anniversaire.

À cette occasion, l'Association des amis d'Alphonse Allais voudrait installer un monument à sa gloire sur la Butte. On ne peut évidemment pas imaginer pour Allais un monument du genre solennel. Le projet, œuvre du sculpteur Jouet, a la forme d'un socle renversé, comme s'il était tombé. Les démarches ont été engagées depuis plusieurs années auprès de la mairie de Paris pour obtenir son accord. «Il ne devrait pas y avoir de problème financier, puisque nous proposons d'offrir ce monument à la Ville», nous dit Pierre Arnaud de Chassipoulet, président de l'association (et ancien collaborateur de Pierre Dac et Francis Blanche). Pas de réponse pour le moment.

Par ailleurs, du 1^{er} avril (date qui n'a peut-être pas été choisie par hasard) jusqu'au 30 mai, le Musée de Montmartre devrait présenter une exposition consacrée à Alphonse Allais.

Madame Édouard, le film de Nadine Monfils, va sortir en mai

En 1999, Nadine Monfils, Belge de Montmartre et écrivain de son état, réalisait un polar mettant en scène, autour d'un commissaire nommé Léon et de son chien Babelutte, tout un petit monde fictif, bien que nettement inspiré de ses amis hantant le *Colibri*, bistrot de la rue Véron. Et ce fut *Madame Édouard*, du nom du "travelo ménagère" qui fréquente le quartier et que l'auteur a placé au centre même de son intrigue. Depuis, elle a écrit d'autres aventures déjantées, toujours du même tonneau, mais parallèlement, elle a troqué le stylo pour la caméra et son livre est devenu film.

C'est en Belgique qu'a été tourné *Madame Édouard* ! Eh oui, sombre affaire de sous, et Nadine a dû transplanter la Butte dans le plat pays. Au générique, Michel Blanc, Rufus, Dominique Lavanant, Josiane Balasko, Olivier Broche (un Deschien) et quelques figures montmartroises acclimatées à Bruxelles comme Jenny Bel'air, Le Pin's ou Michel Langlois, le charcutier de la rue Lepic.

Le film doit sortir sur nos écrans en mai 2004. On pourra le voir, en voisins proches, rue Tholozé, au *Studio 28*, le ciné de Montmartre.

Lionel Ray et Marie-Florence Ehret aux Parvis poétiques

Les *Parvis poétiques*, animés par Marc Delouze, poursuivent depuis plusieurs années un cycle de lectures de poésie, qui a vu passer des auteurs du monde entier, et quelques noms prestigieux. Dimanche 25 janvier, à 16 h 30, on pourra rencontrer Lionel Ray et Marie-Florence Ehret.

Lionel Ray a publié ses premiers recueils en 1959, et a conquis peu à peu une place importante dans la poésie française avec notamment *L'interdit est mon opéra* et quelques autres ouvrages.

Marie-Florence Ehret, habitante de la Goutte d'Or, est auteur d'une dizaine de livres, fictions poétiques, romans, nouvelles, livres pour la jeunesse, improvisations avec jazzmen.

«Poésie comme du pain / pétri dans la matière à mots / et aplati / sous le rouleau / du malheur.»

□ À la Fondation Boris Vian, 6 bis cité Véron (derrière le Moulin Rouge). Participation aux frais : 3 € (sauf chômeurs et étudiants). À l'issue de la lecture, on se retrouve autour d'un buffet (chacun peut apporter un petit "présent de bouche").

Théâtre, danse

Lavoir moderne parisien
La rafle du Vél' d'Hiv'
et Ici et aujourd'hui
Prolongation jusqu'au 18 janvier

L'avenir du *Lavoir moderne parisien* est menacé, du fait du refus de la municipalité de Paris de soumettre au vote sa demande de subvention (voir page 10). Dans un communiqué, Hervé Breuil, patron de ce théâtre, s'en plaint en termes amers, accusant «des élus» de «profiter d'un contexte économique difficile pour couler le Lavoir», et déclare : «Le Lavoir attend la sentence en prolongeant jusqu'au 18 janvier La rafle du Vél' d'Hiv' et Ici et aujourd'hui...»

Nous avons dit le bien que nous pensons de ces deux spectacles (voir *Le 18e du mois* novembre et décembre). *La rafle du Vél' d'Hiv'*, tiré de livres de Maurice Rajsfus, se joue du mardi au samedi à 21 h, dimanche à 16 h. *Ici et maintenant*, qui traite de la violence à travers cinq auteurs, du jeudi au lundi à 19 h dans l'espace "galerie" (à l'étage). N.M.
□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

À l'Étoile du nord

Landru et fantaisies
de Christian Siméon
Du 12 janvier au 14 février

Reprise du spectacle déjà donné à l'Étoile du nord en juin derniers avec un vif succès. Personnages principaux : Landru, maigrichon, chauve et barbu, séducteur et assassin de dix femmes ; et Deibler, le bourreau. Dans la réalité, ils se sont rencontrés le 25 février 1922, lorsque Deibler a guillotiné Landru ; c'était la 242ème fois que Deibler coupait une tête (il allait y en avoir 157 autres par la suite). Christian Siméon imagine, sur le mode burlesque, une rencontre avant, et y convoque des victimes.

Les habitants du 18e
invités à l'Étoile du nord
du 24 au 29 janvier

L'Étoile du nord propose à ses voisins (habitants du 17e, du 18e et de Saint-Ouen), du 24 au 29 janvier, des invitations gratuites à la pièce *Landru*, pour deux personnes, sur présentation d'un justificatif de domicile. Quota d'invitations : cinquante places par représentation. Réservation indispensable au 01 42 26 47 47.

Au Trianon **Archaos a créé Margo**
Un spectacle à mi-chemin du cirque, de la danse et du théâtre

• Mise en scène par Guy Carrara. Jusqu'au 18 janvier (et peut-être plus longtemps). Jeudi, vend., sam. 20 h 45 (guichet ouvert à 19 h 30), dim. 15 h (guichet ouvert à 13 h 45).

Acrobatie ? danse ? danse acrobatique ? Le tout à la fois. Ballet ? théâtre ? cirque ? Le tout à la fois encore. *Margo*, le nouveau spectacle de la compagnie Archaos donné au Trianon depuis le 18 décembre, mêle harmonieusement les genres.

C'est du théâtre avec un argumentaire, une "histoire" : trois hommes et deux femmes qui s'affrontent, se défient, rêvent, doutent, cherchent l'idéal, tentent de se construire et se rencontrent, une histoire d'incommunicabilité, un reflet à cinq personnages de la société en déséquilibre. *Margo* d'ailleurs ne se réfère pas au prénom mais au mot latin qui signifie marge ou limite.

Pas de texte cependant, sinon quelques onomatopées, quelques débris de phrases : tout est dans la musique originale collant au spectacle, et surtout dans le langage des corps de ces cinq artistes, à la fois gymnastes, acrobates et danseurs, formés aux disciplines du cirque. Dans un

décor minimaliste, ils voltigent, se livrent à des jeux brutaux ou sensuels, s'approchent et s'éloignent, les uns des autres, suspendus à des mâts, accrochés à des tissus, volant sur des tréteaux, bondissant et glissant sur un plancher ayant parfois tendance à devenir vertical.

En pénétrant dans la salle, on vous offre un petit dépliant explicatif du propos de Guy Carrara, le metteur en scène de *Margo*. C'est d'abord utile pour éviter d'être dérouté, voire largué, et puis tout devient limpide, évident et, au bout d'une heure de spectacle, on se sent non seulement époustoufflé par la performance des artistes, mais complètement en phase avec leurs personnages.

Connu dans les années 1980 pour des spectacles grandioses, gigantesques, tonitruants, défiant le monde, Archaos a préféré pour son nouveau spectacle des défis plus intimes. Mais la contestation sociale reste la même, témoin le final où tous viennent saluer, donnant chacun leur nom et leur qualité et ajoutant : «*Et je suis intermittent du spectacle !*»

M.P.L.

□ 80 boulevard de Rochechouart. Rés. 0 820 800 400. Entre 17 € et 38 €.



Photo Jean-Pierre Estournet

Jean Macqueron, metteur en scène, a monté pour ce *Landru* une sorte de théâtre d'ombres, dans un style qui évoque les débuts du cinéma.

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

répertoire d'Yvette Guilbert et sur des textes d'Oscar Wilde, Alphonse Allais, Charles Cros, etc. • Du 22 au 31 janv., jeu., ven., sam. 20 h 30, **Agatha**, de **Marguerite Duras** (un frère et une sœur se sont aimés "comme il n'est pas permis d'aimer").

Au Montmartre-Galabru
Une île au Texas

de François Brincourt

À partir du 6 janvier
Un turfiste impénitent croyant vendre son corps à la science se trouve face à un médecin aux méthodes peu orthodoxes, assisté d'une secrétaire obsédée par la série *Dallas*. Une comédie déjantée, un délire "hippo-médical".

□ Du mardi au sam. 20 h. 4 rue de l'Armée d'Orient. Rés., loc. : 01 42 23 15 85.

■ **Également au Montmartre-Galabru** : À partir du 15 janv., du jeudi au sam. à 22 h, **Funky family**.

Au Funambule
Du pain sur les planches

de Florent Pelayo

À partir du 6 janvier
Le *Vison voyageur*, précédent spectacle du Funambule, se passait chez un marchand de fourrures. La pièce de Florent Pelayo nous décrit l'ambiance d'une boulangerie. Mais on reste dans un comique plein d'allant et pour tous publics.

□ 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.

Au Théâtre des Abbesses
Le Professionnel

de Dusan Kovacevic

Du 14 au 31 janvier
Belgrade en 1990. C'est la fin de l'ancienne Yougoslavie et le nouveau pouvoir de Milosevic. L'ancienne génération affronte la nouvelle à travers deux hommes : un policier, ancien des services secrets, et un écrivain, l'un qui croyait au communisme, l'autre qui n'aspire qu'à l'oublier.

Dusan Kovacevic, auteur de cette pièce «entre polar et comédie grinçante», est une grande figure du théâtre serbe et le scénariste d'*Underground*, le film de Kusturica. R.P.

□ 31 rue des Abbesses. Location : 01 41 74 22 77.

■ **Également aux Abbesses** : Du 5 au 10 janvier, **Georges Appaix**, danse.

Au Sudden-Théâtre
Laisse flotter les rubans

de Jacqueline de Romilly

Du 6 janvier au 22 février
Jacqueline de Romilly, qui fut la deuxième femme (après Marguerite Yourcenar) à entrer à l'Académie française, est sans doute la plus célèbre professeur de grec ancien, dont elle parle avec un enthousiasme communicatif. On sait moins qu'elle est une romancière d'une grande sensibilité. Écrit dans un style parfaitement classique, le texte qu'interprète ici Bérandère Dautun est un monologue dans lequel une femme, après la dis-

parition de son mari, se révèle peu à peu en tant que femme, responsable de son destin.

□ 14 bis rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00. De mar. à sam. 21 h, dim. 16 h 30.

■ **Également au Sudden** : • Du 6 janvier au 7 mars, de mar. à dim. 19 h, **Révélation**, de Tristan Petitgirard. • Du 19 janvier au 18 mars, mar. et jeu. 15 h, lun. 21 h, **La double inconstance**, de Marivaux.

À l'Atalante

Monsieur Septime...

Du 7 janvier au 9 février

Il faut suivre le bon travail qui se fait à l'Atalante, petit théâtre situé derrière l'Atelier. La création en français de la pièce du Polonais Slavomir Mrozek, *Les Émigrés*, par la Comédie de Béthune, en novembre-décembre, était, par exemple, d'un excellent niveau. • Du 7 janvier au 9 février 2004, **Monsieur Septime, Solange et la casserole** de Philippe Fenwick par le Théâtre de l'Étreinte, mise en scène de William Mesguich : une farce tragique et poétique. • Du 12 févr. au 14 févr., **Du bruit**, chorégraphie de Lara Barsacq sur un texte de Clara Le Picard, produit par *La Compagnie à table*. • En mars *Le Home Yid* de Jacques Kraemer. En avril, des lectures (*Les Mots parleurs*), mais nous y reviendrons. P.A.A.D.

□ 10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90.

À la Cigale

Gumboots

Jusqu'au 18 janvier

Cette danse viendrait des mines d'Afrique du Sud, à l'époque de l'apartheid. Les ouvriers noirs n'avaient pas le droit de parler et communiquaient entre eux en tapant sur leurs bottes. De là seraient nées une musique, puis des danses. La troupe qui présente ce spectacle, où le langage ne fait appel qu'au rythme, à la musique et à la gestuelle, montre une époustoufflante énergie.

□ 120 bd de Rochechouart. 01 49 25 89 99.

Et aussi

■ **À l'Atelier** : • **Cinq filles couleur pêche** continue en janvier avec une interruption du 4 au 16. Remplacé le 27 janvier par **L'Hiver sous la table**, de Topor. • **84 Charing Cross Road** se joue jusqu'en juin.

■ **Au Dix Heures** : **Toi zé moi**, sketches sur le thème du couple, de Marie Blanche et Alain Chappuis, à 22 h jusqu'au 24 janv. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17)

■ **Au Théâtre ouvert** : **Chantier n° 15**, itinéraire-parcours dirigé par **Philippe Minyana**, travail sur le genre théâtral du *drame*. Dix drames avec quinze comédiens. (4 bis cité Véron. 01 42 62 59 49.)

Pour les enfants

Au Sudden-Théâtre

L'apprentie sorcière

Du 7 janvier au 7 mars

Hambigüous est professeur à l'école des sorciers, très doué mais maladroite. Friskaya, son élève, n'a en apparence qu'un souci : obtenir son diplôme de sorcière. Mais est-ce bien la véritable raison de sa venue à l'école ? Des tours de magie et des farces à en perdre la tête, surtout pour ceux des enfants que les deux comédiens font venir sur scène pour les aider.

□ 14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00.

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **À la Maison verte** (127 rue Marcadet) : Dimanche 25 janvier à 16 h 30, **Mami Kino**, piano, et **Marci Meth**, soprano, interprètent Domenico et Alessandro Scarlatti, Mozart, Rorem, Scott, Poulenc.

■ **Au Théâtre des Abbesses** : Samedi 31 janvier à 17 h, **Barthold Kuijken**, flûte, et **Arthur Schoonderwoerd**, pianoforte, interprètent Haydn, Beethoven, et Franz Xaver Mozart (le fils de Wolfgang Amadeus).

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Au Théâtre des Abbesses

Touria Hadraoui
Chants du Maroc

Jeudi 22 janvier, 20 h 30

Professeur de philosophie à Casablanca, puis journaliste, militante des droits de la femme, Touria Hadraoui s'est beaucoup interrogée sur les rapports entre la tradition et le moderne. Elle a trouvé une réponse dans la pratique de ce chant raffiné, né au X^{IV}e siècle dans les oasis du sud marocain : le *malhoun*, auquel, depuis quinze ans, elle consacre sa vie. Avec quatre musiciens de Fès, elle chante des poètes des XVIII^e et XIX^e siècles.

JAZZ

■ **Au Studio des Islettes** (10 rue des Islettes, 01 42 58 63 33), jam-sessions les lundis, mar., merc., jeu. Concerts vend. et sam. à 21 h. Noté dans les programmes de janvier : le 9, **Sunny Murray** (batterie) en trio, les 16 et 17 **Bobby Few** (piano) en quintet, le 30 **Sébastien Jrousse** (saxo).

CHANSON

■ **Au Théâtre de Dix Heures**, du 6 au 31 janv., mar. à sam. à 20 h, Lucid Beausonge. (01 46 06 10 17)

A la Halle Saint-Pierre Poupées

• Du 19 janvier au 25 juillet.

Le titre *Poupées* ne doit pas vous tromper : la nouvelle grande exposition qui s'ouvre à la Halle St-Pierre en ce mois de janvier pour six mois, n'est pas destinée aux enfants. Elle confronte des "poupées d'artistes" et des "poupées rituelles et identitaires" de tous les continents.

Poupées d'artistes, objets uniques, poupées sculptures, poupées érotiques, poupées jeux intellectuels, œuvres de Hans Bellmer, Michel Nedjar, Marcelo Tabach, photos de Lisette Model, Cindy Sherman, etc.



Une poupée de Nedjar

Poupées rituelles : rites de passages, cérémonies agraires, magie blanche, magie noire, sorcellerie, vaudou... Poupées identitaires : costumes, folklore, identités régionales ou ethniques...

Devenues aujourd'hui symbole de l'enfance, les poupées ont traversé les siècles aux côtés des hommes, créées "à leur image", selon les techniques, les usages et les représentations significatives de leurs cultures, reflétant leurs préoccupations, entre jouet et fétiche, sacré et profane.

□ 2 rue Ronsard. 01 42 64 39 78. Tlj de 10h à 18h.

Les programmes de l'Olympic-café-LMP

- Samedi 10 : **La caravane passe**, fanfare festive.
- **Mardi 13 et tous les autres mardis** : Cycle **Parole engagée**, concerts et intervenants dans l'esprit du récent *Forum social européen*.
- Merc. 14 : **Andreel**, nouvelle chanson réaliste.
- Jeu. 15 : Concert afro-punk.
- Ven. 16 : **Atissou Loko**, percussions vaudou, et Marianne

- Kadi, chanteuse comorienne.
- Lun. 19 : **La Campagne des musiques à ouïr**, jazz.
- Merc. 21 et ven. 23 : **Dgiz-Hors**, rap.
- Jeu. 22 : **Freylekh trio**, musique klezmer.
- **Du lun. 26 au sam. 31** : **Akosh Unit**, jazz.

□ 20 rue Léon. 01 42 52 42 63. Tous les soirs à 20 h 30, sauf le 15 à 21 h.

La Môme Caoutchouc à Bretonneau

C'est un plaisir de retrouver les classiques de la valse-musette et de la chanson des faubourgs interprétés par le groupe de la Môme Caoutchouc. La voix de Périne la chanteuse, amicale et gouailleuse, l'accordéon de Max, la guitare de Stéphane, la basse, la batterie font merveille dans *Mon homme* (le succès de Mistinguett), *Du gris* (le triomphe de Berthe Silva), *La goulante du pauvre Jean* (Piaf) et autres airs inoubliables.

Rappelons que les concerts et spectacles de l'hôpital Bretonneau sont ouverts à tous.

- **Samedi 3 janvier**, à 15 h : Concert, *Griserie* d'Offenbach, par les Baladins lyriques.
- **Sam. 10** à 15 h : La môme Caoutchouc.
- **Dim. 11** à 15 h : *L'affaire Scarabée*, par la compagnie Les Tiroirs noirs.
- **Merc. 14** à 17 h : Théâtre et poésie.
- **Merc. 21** à 15 h et ven. 23 à 20 h 30 : *Le fiancé de Margot*, par les Envolées lyriques.
- **Lun. 26** à 15 h : Musique et danse chinoise.
- **Ven. 30** à 15 h et à 20 h 30 : Record's, pop-rock irlandais.

□ 23 rue Joseph de Maistre.

Christian Archambeaud et Colette Avril au café littéraire du Petit Ney

Nous avons déjà présenté le disque de Christian Archambeaud sur les chansons de Prévert (voir notre n° 99). Il les chante et les joue le 17 janvier, avec sa complice Colette Avril et leur pianiste Jean Schoubert, au *Petit Ney*.

- **Samedi 10 janvier** à 19 h : Soirée jeux sur le thème *Villes*.
- **Dim. 11** de 15 h à 19 h : Café chantant sur le thème *Ailleurs*. Chaque spectateur est invité à offrir une chanson, un texte, un sketch, un numéro ou autre folie.
- **Ven. 16** à 20 h 30 : *Fahrenheit 451*. Un collectif d'artistes, comédiens, musiciens, plasticiens, cinéastes, vient présenter un aperçu joyeux de ce qu'est le travail de création dans le spectacle vivant. Première d'une série de quatre rencontres.
- **Sam. 17** à 20 h 30 : Christian Archambeaud et Colette Avril.
- **Ven. 23** à 20 h : Soirée gastronomique, chansons à boire et à manger avec *Chœur d'artichaut*.
- **Sam. 30** à 19 h : Apéro-conte.

□ 10 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

Expositions

Au centre Binet

Laurence Baudy

"Ville et champs"

Du 19 janvier au 7 février

«*La nature est ma référence*», annonce d'emblée Laurence-Déborah Baudy. Dans ses paysages, portraits, natures mortes, elle cherche à dégager des rythmes, des lignes de force, à créer un équilibre, à «*établir une lumière correspondant à l'émotion que j'ai ressentie, à la vision que j'ai du monde et de la vie*».

□ Centre d'animation Binet, 66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74.



Sama Hamis (exposition dans son atelier rue Houdon)



Laurence-Deborah Baudy (Centre Binet)

Samar Hamis

Jusqu'au 19 janvier

Dans son atelier-galerie de la rue Houdon, Samar Hamis présente ses productions récentes : un éclatement de couleurs très vives qui s'entremêlent, se heurtent, un tumulte joyeux. Les thèmes : fruits, fleurs, oiseaux, des chats rigolos, des danseuses de french-cancan, des Moulin Rouge et des Sacré-Cœur, des quais de Seine...

«*Trop de gens, dit-elle, ne savent montrer que la tristesse, le drame. Mais il y a aussi autour de nous beaucoup de joie. Je peins la vie, et la vie n'est pas ordonnée, elle déborde de le cadre de tous les côtés...*»

□ 19 rue Houdon. 01 42 62 24 29.

Galerie Art's Factory

Pierre La Police

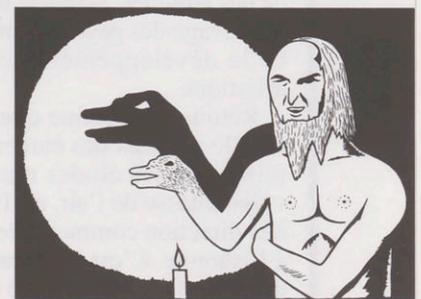
et Martes Bathori

Effi Mild, directrice d'Art's Factory, a du goût pour l'underground, et les deux nouveaux artistes qu'elle va exposer dans sa galerie et chez Laverignes-Bastille (27 rue de Charonne, du 30 janvier au 28 février), ne craignent pas la provocation.

Pierre La Police expose quelques-uns des dessins satirico-surréalistes qu'il publie notamment *Libé* et *Les Inrockuptibles*. Il a publié aussi des bandes dessinées, et réalisé la série *Mini Pim Poum* pour Canal +.

Le mystère entoure la vie de Mathes Bathori. Il serait né dans les Carpathes de Transylvanie, comme Dracula, aurait séjourné le long du Rhin dans des ruines haut perchées, pratiquant l'abstinence alimentaire et la méditation. Il expose des dessins de son livre, *Mister Q. VS Djakarstadt*, qui paraît ce mois-ci aux éditions du Seuil : les turpitudes d'un curieux fonctionnaire aux prises avec une métropole où l'apparence et la chirurgie esthétique sont érigées en art de vivre. Ses gouaches, ses dessins grand format sont hurlants à souhait.

□ Art's Factory, 48 rue d'Orsel. 01 55 28 13 50.



Dessin de Pierre La Police (galerie Art's Factory)

Pages rédigées par : Christine Brethé, Cendrine Chevrier, Paul-André-Auguste Desalmand, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

Mané chante son fado subtil et vient d'enregistrer son premier disque sous son nom, mais continue à entretenir "son" immeuble en gardienne avertie.

Le fado est dans l'escalier

C'est une jolie histoire de convivialité. Il y a deux ans, dans la loge d'un immeuble de la rue Custine comportant une cinquantaine d'appartements, une nouvelle gardienne, d'origine portugaise, a pris ses fonctions. En bavardant avec elle, des locataires se sont aperçus que cette femme avait un passé artistique confirmé, comme chanteuse professionnelle de fado. Or l'un d'eux avait des relations dans le monde de la production musicale.

Ces locataires se sont donc employés à l'aider à passer contrat avec une maison de disques, et à enregistrer son premier CD sous son nom. Le CD a pour titre *Subtil*, la chanteuse s'appelle Mané... et ce renouveau de sa carrière artistique ne l'empêche pas de continuer à entretenir l'immeuble où elle est employée.

La saudade est toujours présente

Le fado est un symbole du Portugal. Son origine est controversée. Pour certains, les chants des marins portugais, qui embarquaient pour de périlleux voyages et rapportaient des échos des musiques des pays où ils avaient abordé, Afrique, Brésil, pourraient être à l'origine de ce qui deviendra le fado. Le fado serait ainsi né à Lisbonne au début du XIXe siècle, subtile rencontre de l'âme poétique des Portugais et des cultures venues des colonies. Pour Amalia Rodriguez qui l'a représenté pendant des années, «*le fado a été inventé par les Portugais pour expurger la tristesse qu'ils portent en eux*». Quelle qu'en soit l'origine, le fado reste le chant traditionnel du Portugal, où la mélancolie, la *saudade*, est toujours présente. Même si vous ne parlez pas la langue, il est difficile de ne pas être touché par les voix et l'expression de tous les plus beaux poèmes.

Née à Lisbonne, Maria Manuel, alias Mané, est fille unique. Papa est militaire et musicien. Mané passe une partie de son enfance au Mozambique où elle fait l'apprentissage du piano. Ce séjour en Afrique l'a profondément marquée : le métissage des cultures, l'élégance des attitudes, la magie des couleurs, la beauté sauvage des paysages ont fortement influencé le développement de sa future carrière artistique.

Retour à Lisbonne quelques années après, où elle poursuit des études supérieures tout en terminant ses études musicales. En 1968 la voilà hôtesse de l'air, en 1974 elle est attachée à la direction commerciale des "Pages Jaunes" à Lisbonne. C'est à Cascais, appelée la cathédrale du fado, que Mané découvre ce chant : «*Je ne connaissais, à cette époque-là, pas grand chose du fado, ayant reçu plutôt une formation classique. Pourtant, dès la première écoute, cela a été comme une évidence. Très vite, je me suis mise à chanter sans apprendre, puisque le fado ne s'apprend pas*», dit Mané.

1975, mutation à Porto, elle visite les mai-

Dan Aucante (www.chambrenoire.com) se produit en concert à Porto, à Lisbonne et dans l'Algarve.



Mané a sorti son premier disque en février 2003

sons de fado. Lors d'une soirée organisée dans un grand théâtre de la ville, Mané rencontre America Rosa, qui est devenue sa marraine de fado, et Maria da Fe. Maria da Fe l'invite à chanter à Lisbonne dans sa maison de fado. Mané sera chanteuse.

Lucio, Carlos et Alfredo

Cette année-là, à 28 ans, elle signe ses premiers contrats. «*Même si j'ai inévitablement, dès le début, interprété des fados d'Amália, j'ai surtout été influencée par trois grands interprètes : Lucia do Carmo, Carlos do Carmo et Alfredo Marceneiro. Ils savaient donner à chaque mot une intensité qui accentuait le chant en plainte, douleur et émotion*», ajoute Mané.

En 1976, départ pour un an à Toronto, suivi d'un an à Montréal. En 1982, elle participe à une tournée de deux ans en Allemagne avec un groupe de musique traditionnelle portugaise. En 1986, elle revient au Canada puis passe neuf mois à New York, où elle enregistre une émission TV qui lui est entièrement consacrée. Entre deux voyages, elle revient au Portugal où elle

se produit en concert à Porto, à Lisbonne et dans l'Algarve. Installée à Paris depuis bientôt dix ans, elle a partagé avec les amateurs de traditions portugaises, dans différents lieux et salles, sa passion et son art. Accompagnée de formations allant de deux à cinq musiciens mais comportant obligatoirement une guitare portugaise à douze cordes et une guitare classique, qui peuvent être accompagnées d'un accordéon, d'une contrebasse, d'un saxo..., elle démontre combien le fado demeure une musique vivante et appréciée. Avec son timbre de voix forgé par l'intensité d'une vie riche en douleurs et passions, lui permettant de s'approprier et d'interpréter de manière très personnelle ce chant populaire, Mané redonne son authenticité au fado traditionnel.

Une loge rue Custine

Il y a deux ans cependant, un destin capricieux contraint Mané à chercher un travail alimentaire, sans rien dévoiler de son riche passé artistique, et la conduit dans cette loge de gardienne, rue Custine. Et au moment même où elle s'apprêtait à en tourner la page, c'est dans ce lieu que la rencontre inattendue et salvatrice s'est produite. En dehors de participations sur des albums de fado, Mané n'avait jamais enregistré sous son nom. C'est maintenant chose faite, grâce à la rencontre... sacrée rencontre qui arrive à point nommé.

En février 2003, Mané est entrée en studio à Paris pour donner naissance à son premier album. Accompagnée de deux guitaristes, Nel Garcia et Samuel Cabral, officiant au Portugal et ayant déjà travaillé avec Mané, son premier CD est né, comportant treize titres dont trois ont été écrits par Mané : *Encontro*, *Pediã*, *Vida...*, et puis *Vida Saudade* et *Teu nome de areia*. Ce CD est diffusé en France par *Mélodie Distribution*, mais aussi dans des dizaines d'autres pays.

À écouter sans modération.

Mais Mané n'a pas abandonné son emploi de gardienne et continue à gérer et

entretenir l'immeuble.

L'avenir ? «*Cet enregistrement m'a redonné l'envie et j'espère avoir la possibilité de faire vivre les titres de cet album sur de nombreuses scènes. Je souhaite que les jeunes générations aient à cœur de faire connaître et de découvrir, en dehors de tout phénomène de mode, ce qu'est le vrai fado, et de revenir, comme je l'ai fait, aux sources de cette musique qu'il faut perpétuer.*»

Michel Cyprien

«Très vite, je me suis mise à chanter sans apprendre, puisque le fado ne s'apprend pas»